veuve de Daniel Dumont seigneur du Rozel concernant la possession d'un acre de terre.

H. 1505. (Liasse.) — 5 pièces parchemin.

XII ème siècle — 1486 — Bourguébus — 19e liasse, cotée U. — Vidimus en 1344 par Thomas Bertin garde du sel des obligations de Falaise de la donation de 20 livres de rente à l'abbaye de Barbery « in telonео meo de Ecrei » (Thury), par Raoul Tesson. — Fragment de reconnaissance par Guillaume Bourdon et Guillemette sa femme, de La Hogue, de rente vers Guillaume de Fontaines, chevalier et Jeanne sa femme pour fieffe d'une maison et jardin (date lacérée). — Robert Le Monnier tabellion à Caen par dame Jeanne du Pont-Audemer veuve Guillaume de Fontaines demeurant à Bretteville-sur-Laize aux religieux de Barbery de 25 sols 1 geline de rente à prendre sur Héliot Bourdon à cause d'une maison et jardin sis à Bourguébus (1391. v.s.) Donation devant : Thomas Amyot et Robert Gringore, tabellions au siège de Thury par Guillaume de Ferrière, écuyer, baron de Thury aux religieux de Barbery de son droit sur diverses pièces de terre possédées par l'abbaye du don de Raoul Tesson, seigneur de Thury (1486). —

H. 1506. (Liasse.) — 1 pièce papier.

1557 — Bourguébus — 21e liasse — Cote X. — Extrait des plets de la sieurie de Bourguébus-la-Hogue appartenant à Nicolle Louvel, concernant la réunion à la dite sieurie de diverses pièces de terre.

H. 1507. (Liasse.) – 3 pièces parchemin; 8 pièces papier.
1533 – 1671 – Bourguébus – 22e liasse. Cote Y – Reconnaissance devant les tabellions du Theut par Guérin Le Maréchal de la Hogue, du bail à lui fait par les religieux de Barbery de 5 vergées de terre (1533). – Bail devant Charles Essillart et Jean Michel tabellions au siège de Bretteville sur Laize par Jean Thuault prieur claustral stipulant Jacques Le Blanc du Raullet aumônier ordinaire du roi abbé de Barbery, à Michel Crouchon de 3 vergées de terre (1617). – Reconnaissance par Michel Crouchon fils du bail à lui fait par Jean Thuault abbé de Barbery de 3 vergées de terre (1624). – Bail devant : Charles Dutron tabellion au siège de Moulines et Cassin Artur tabellion pris pour adjoint par Louis Quinet docteur en théologie en la faculté de Paris abbé de Barbery à Jacques Prempain de 7 pièces de terre (1639). – Jean Guérin et Philippe Angot tabellions au siège de Thamars par le dit Quinet au dit Prempain de 7 pièces de terre (1647). – Philippe Benard et Pierre Le Brif tabellions au siège de Tournebu par Hervé Lehulle sieur de la Croix bourgeois de Caen stipulant Louis Quinet abbé de Barbery à Jacques Prempain de 7 pièces de terre (1653). – Philippe Benard et Louis Fresnel tabellions au siège de Bretteville – sur – Laize par dom Louis Quinet abbé de Barbery, à Jacques Prempain de 7 pièces de terre (1659). – Sous bail fait devant les tabellions au siège de Moult par Jacques Prempain à Nicolas Prempain son fils des dites pièces de terre (1663). – Bail devant Louis Fresnel tabellion, au siège de Bretteville sur Laize et Pierre Jeanne aussi tabellion pris pour adjoint par Etienne Dailly religieux

procureur de l'abbaye de Barbery à Pierre Lesueur de 7 pièces de terre (1671).

H. 1508. (Liasse.) - 11 pièces parchemin.

1227 - 1225. - Bretteville-sur-Laize. - Confirmation par Robert de Gouvix, chevalier à l'abbaye, de l'aumône que fit Petrus Beysart, filius Rogeri Beysart, cad le tènement que tenait Rad. Le Bret à Bretteville-sur-Laize (1227). - Accord entre l'abbaye et Theobaldus de Maignie, clericus, au sujet de dîmes d'un champs paroisse de Bretteville qu'il abandonne à l'abbaye (1227). - Charte lacérée de Robert Marmion, de Fontenay, chevalier, donnant à l'abbaye, la terre que Guillaume Brine, de Gualleio, tenait de lui (sise entre Guilly (Guilleium) et Cailloué, juxta terram Roberti filii Gaufridi et viam que tendit de Guilleio ad Fontenetum, plus le champ que tenait de lui Paulus de Barbereio, dit Campus Vince, sis à Bretteville-sur-Laize, ante veterem grangiam dictorum monachorum in valle de Guilleio

1233. - Confirmation par Willmus caperun fils de Guillaume Capes, de la donation faite par Rad. Le Tuiant, de Guilly, à Barbery, d'un champ sis à Bretteville-sur-Laize dit campus crocus, inter terram Rad. Le Coq et viam que ducit ad molendinum Hug Lotrel; confirmation par le même de la donation par sond. père de 1/2 acre de terre sise super chiminum de Bretel juxta terram Rad. de Deus et tout ce que les moines possèdent en aumone du fief de sond. père (1234). - Fieffe par Rad. Gillebert, de Britavilla super Lesiam, à Guillaume Le Guerrier, de Falaise, d'1 pièce de terre

aud. lieu (1235). - Donation par Gaufridus Vastel, de Robertmesnil, à l'abbaye, d'1 setier d'orge de rente mesure de Robertmesnil sur une pièce de terre in valle de Garnai, inter terram heredum Gaufridi Louvel et terram Matill La Borgeinesse (1248). - Donation par Guillaume Le Guerrier, de Falaise, à l'abbaye ad usum infirmorum et pauperum, de Radulfum Le Erreur cum tenento qu'il tenait de lui, etc. 1251. (Brulé par un voisin). - Prise à fieffe par Guillaume de Barneville, de l'abbaye d'un ménage sis à Bretteville sur Laize justa Robertum Yvelin, qu'ils lurent du don de Guillaume Le Guerrier (1253). - Remise par Robert Le Goupil à l'abbaye, d'un setier d'orge de rente qu'il tenait d'eux in molendino Besson de Bretaville super Lesiam, lequel revenu ils eurent du don de Guillaume Bateste, chevalier, en échange d'un setier d'orge et chapons de rente que leur rendait filia Hugonis de Cru ... (lacéré). (1255-juillet). - Chartes sans date de Robert de Aneriis, miles, fieffant à Pierre Ivelin totum feodum quod Will. Heudier, de Bretteville, tenait de lui; de Eustinus filius Hugonis de Britaville super Lesiam vendant à l'abbaye 10 s. t de rente sur son ménage sis aud. lieu et sur une acre de terre ès Malleiz.

H. 1509. (Liasse) — 13 pièces parchemin. 1257 - 1298 - Bretteville - sur - Laize. - Confirmation par Guillaume Loterel, clerc, fils de Robert Loterel, de Bretteville sur Laize de la donation faite par Gauf. Gastel de Robertmesnil à Barbery d'un setier de rente in valle de

Gornai (1257, mai). – Vente à l'abbaye par Guillaume Cortecoille de Bretteville-sur-Laize, du tiers de son camp vers St Maurice du chemin de St Maurice au bois de Le Haie, qui appartient aux d. religieux (1257, février). – Fieffe par Johannes Oculus Bovis, de Bretteville-sur-Laize, à Richard Eerri, de Cintheaux, d'un setier d'orge de rente sur 1/2 acre de terre entre la terre de Guillaume Durandi et celle de Jean de Rupera. (1258, mai). – Vente par Henri Le Vavasseur à Guillaume fils Hugues d'un setier d'orge que Roger Ragnenes lui faisait pour une pièce de terre, etc – (1259, novembre). – Vente à l'abbaye par Radulfus de Ancelles, fils de Guillaume de Ancelles, de 6 setiers d'orge de rente mesure de Bretteville-sur-Laize, à prendre sur son moulin appelé Clarel, sis super ripariam de Lesya a et totam moutam et omnem libertatem ejusdem molendini ad venditionem quam fecit dictis religiosis Henricus Le Wavasor, burgensis de Cadomo, etc. (1262, janvier). – Confirmation par Roger Marin, de Bretteville, chevalier, de ce que les religieux possèdent en son fief (1263). – Donation à l'abbaye par Etienne Bouvedenie de St Laurent, à titre d'échange et pour confirmer la paix entre eux du droit qu'il avait, à cause de son défunt prêtre? sur un tènement sis à Bretteville-sur-Laize, entre le ménage des hom de Robert Yveline et le ménage de Guillaume Eymart, lequel tènement Rog. dictus Challes et Nicholaus de Bolon tiennent des religieux, les religieux en retour lui donnent 3 mines d'avoine de rente à Bretteville-sur-Laize. sur Hugo dictus Loterel, , pour pièce sise ad. lieu

super Montes, inter terram Guillelmi de Monte et terram Johannis dicti Ruffi, de Fontenelo Le Marmion (1279, Juin). - Confirmation par Robertus dictus Erihan, clerc, de l'assentiment, Ale, uxoris mee, filie condam Gaufridi dicti chapes, à l'abbaye, des donations faites par les ancêtres de sad. femme 1298. Janvier Echange entre Robert et Richard dits Gaaigneors, frère de Bretteville-sur-Laize, de l'abbaye, d'un pré sis paroisse de Goviz apud Canterraigne sis super gardinum eorum de Canteraigne, inter pratum quod habuerunt ab heredibus Gaufridi Le Roiser, et maltrem aquam que Lesia vocatur, contre un tenement sis à Bretteville, en leur aumone, qui fut des ancêtres des d. frères, pour lequel ils leur paieront rente (1295. aout). - Donation par Germana, Relicta Roberti de Muetrecey (Mutrécy), de rente sise Bretteville-sur-Laize. sur un jardin que tient d'elle Ricardus Le Gaaigneor, etc. 1296. juillet. - Charte lacérée de Guillaume Guérout, de Bretteville-sur-Laize portant vente à l'abbaye de 2 s. t sur un menage assis à Bretteville (1298. mai).

H. 1510. (Liasse.) - 13 pièces parchemin; 9 pièces papier.

1310-1565 - Bretteville-sur-Laize - Reconnaissance de « Juliane dite La Bugnete, de la paroisse de Bretevill-sus-Leyse », de la vente par elle faite à Jean et à Renouf Le Moul frères de 5 boisseaux d'orge de rente (1309 gl. v. s). - Extraits du registre des donations et fondations faites à l'abbaye de Barbery concernant: la ratification par Jeanne de Fontenay veuve

de Philippe de Manneville, de la donation aux dits religieux par Jeanne de Fontenay dame du Mesnil Couffray, sa mère (1411) et l'accord fait entre dom Jean de Garsalle procureur desd. religieux et les paroissiens de Bretteville-sur-Laize sur leur procès concernant la jouissance d'une pièce de terre (1476). - Cession devant Jean Laignel clerc tabellion au siège de Bretteville et Bourneby par Collas de La Bruyère, de Moulines, aux religieux de Barbery, d'une maison sise au hameau de la Bruyère à Bretteville (1428). - Vente devant: Jean Le Sénéchal tabellion à St Silvin par Robin Le Brunet le jeune à Jean Gosse de 6 sols tournois de rente (1468.V.s); le même par le dit Gosse aux religieux de Barbery de 6 sols tournois de rente (1468.V.s). - Copie par extrait du registre de Gilles Brunet, concernant l'échange fait en 1510 entre Gilles Brunet et Chardine sa femme et Pierre Dentard de pièces de terre, la dite copie collationnée par dom Augustin Fromond religieux. - Reconnaissance devant Pierre Leprieur et Guillaume Poret tabellion à Bretteville et Bourneby par Michault Ponche du bail à lui fait par les religieux de Barbery des Castils de Vaucler (1542). - Procédure au présidial de Caen entre les religieux de Barbery et Robert Choisnart curé de Bretteville-sur-Laize pour paiement d'arrérages de dîmes (1565).

H. 1511. (Liasse.) — 15 pièces parchemin; 26 pièces papier.

1566-1613 - Bretteville-sur-Laize. — Procédure au siège présidial de Caen, entre

Les religieux de Barbery et Pierre Effart appelant de sentence rendue au bailliage de Caen (1566-1567).- Aux pleds de Falaise entre les religieux de Barbery et Marin Jarry concernant le paiement de dépens d'un défaut contre lui obtenu (1569).- Arrêt de deniers fait par Pierre Berjot sergent royal, à la requête des religieux de Barbery ayant 2 rentes à prendre sur la coutume de Bretteville sur Laize appartenant à Marguerite de Vassy dame et vicomtesse de Fontenay entre les mains de Jacques Dupray avocat, receveur de la dite coutume, pour paiement des dites rentes (1569).- Aveu rendu aux religieux de Barbery par: Pierre Ponches, Jacques et Isaac Henry frères et Jeanne fille et héritière de Marc Ponches stipulée par Mariette sa mère, de maison et jardin sis à Bretteville (1570).- Jacques Lenoir au droit de Noël Ponches d'une pièce de terre (1578).- Martin Lucas d'une portion de terre (1580).- Le même (1583).- Procédure au bailliage de Falaise devant Roland Marchesne, écuyer, lieutenant civil et criminel entre les religieux de Barbery, Nicolas Marguerie seigneur de Bretteville et Laurent Morin ex trésorier de l'église paroissiale du dit Bretteville pour paiement de rente (1587).- Obligation devant Jean Delaunay et Pierre Dumoustier tabellions au siège de St-Sigman de Cramesnil par Nicolas Marguerie sieur de Bretteville ex trésorier du dit lieu, de rendre aux religieux de Barbery la somme de 16 écus 2/3 sols, 6 deniers à lui adjugée et à feu Laurent Morin aussi trésorier (1588).- Extrait du registre de Georges Le Bourgeois et Jacques Morin tabellions, concernant

la vente faite par Annibal Boisard, fils de Mathieu Boisard avocat, à Michel Moisson d'une maison sise au bourg de Bretteville (1589). — Sommation faite à la requête des religieux de Barbery, stipulés par Pierre Chemin, à divers débiteurs, de payer les arrérages de rentes dus (1591). — Echange fait entre Pierre Auboury, abbé de Barbery, Guillaume de Fologres sous prieur, Jacques Auvray, Girard Allain, Hervieu Esnault curé de Bretteville, Pierre Le Charretier, Pierre de Donney, Maurice Legrand Guillaume Amiot et Guy Buisson religieux de Barbery, et Jean Marguerie sieur de Sorteval, Fontenay le Tesson, Bretteville-sur-Laize, etc conseiller du roi et élu à Caen et à Jean, Jacques et Guillaume Marguerie et les habitants de Bretteville, afin d'éviter un procès (1593). — Extrait informe du registre des lettres obligatoires appartenant à Gilles Brunet indiquant que Jean Malfillâtre curé de Bretteville-sur-Laize et seigneur du fief Cotherel a fieffé à Jean Brunet l'aîné père du dit Gilles, 1 pièce de terre. Déclaration du fief terre et seigneurie d'Ifs-sur-Laize sis en la possession de Bretteville et environs ayant appartenu à Jean Marguerie écuyer sieur De Sorteval, que Antoine Turgot avocat en la cour de Parlement de Rouen entend faire adjuger par décret en la dite cour pour paiement de sommes à lui dues par le dit Marguerie et ses héritiers (1608). — Aveu rendu aux religieux de Barbery stipulés par Jacques Le Blanc du Raoullet abbé par Michel Moisson, d'une maison sise à Bretteville (1613).

H. 1512. (Liasse.) – 2 pièces parchemin, 22 pièces papier.
1614 – 1641 – Bretteville – sur – Laize – Echange fait entre Pierre Leblanc sieur du Roullet, maréchal de camp, des armées du roi, prévôt général de Normandie, stipulant Jacques Le Blanc du Roullet, son fils abbé de Barbery et aumônier ordinaire du roi, dom Jean Thuault prieur, Hervé Thuault sous prieur, Pierre de Donnay, Thomas Auguais, Etienne Lefebvre, François Foucault, Richard Briant prêtres profès de l'abbaye, frère Olivier de Martimbeault, Hector Lequesne et Pierre Thibout non prêtres et les paroissiens de Bretteville – sur – Laize pour éviter tout désaccord entre eux (1614). – Extrait du registre de Pierre André sergent concernant la vente faite à Bretteville à la requête des religieux de Barbery stipulés par dom Etienne Lefebvre bailli et religieux, de 2 vaches et 2 génisses saisis sur Jean et Charles Drien père et fils pour paiement d'arrérages de rentes (1621). – Quittance donnée par Noel Halley curé de Bretteville – sur – Laize, à Jean Thuault abbé de Barbery de la somme de 12 livres à déduire sur le quartier de la St Jean (1623). – Reconnaissance devant les tabellions du siège de Placy par François Duchesne du bail à lui fait par les religieux de Barbery de partie de maison près le marché (1623). – Vente devant Auguste Auboury et Georges Dutron tabellions au siège de Bretteville – sur – Laize par Pierre Martin à François Evrard de 1 acre de terre (1626). – Aveu rendu aux religieux de Barbery, par

Guillaume et Regnault Ponches frères de 2 pièces de terre (1630). — Remise devant Charles Le Bourgeois et Robert Poullain tabellions au siège de St Agnan de Cramesnil par François et Jean Docagne frères, fermiers des grosses dîmes de Bretteville, aux religieux de Barbery du bail à eux fait (1633). — Désistement de Jacques Restout curé de Quilly et Jacques et Pierre Esillard fermiers des grosses dîmes de Bretteville des assignations commises à Maurice Gaugain gardien des dites dîmes (1637-1638). — Mandement de Pierre de Fontaines écuyer sieur de Neuilly sénéchal de la seigneurie de l'abbaye de Barbery au prévot ou au premier des tenants de la terre et sieurie de Bretteville, de publier à l'issue de la messe paroissiale la tenue des pleds de la dite sieurie (1640). — Bail devant Charles Dutron et Bassin Artur tabellions pour le siège de Moulines par Louis Quinet abbé de Barbery à Georges Lenormand et à Jean Louvet des grosses dîmes de Bretteville (1640). — Accord entre Louis Quinet abbé de Barbery et Gilles Lerot curé de Bretteville-sur-Laize sur le procès concernant l'augmentation de sa pension (1640). — Reconnaissance devant Thomas Ledain et Pierre Piégny tabellions en la vicomté de Falaise par Guillaume Beschet sieur du Val du bail à lui fait par Louis Quignet abbé de Barbery, de partie de maison (1641). — Quittance donnée par Gilles Lerot curé à Louis Quinet abbé de Barbery de la somme de 80 livres pour le terme échu à la St Jean (1641).

H. 1513. (Liasse) – 2 pièces parchemin ; 39 pièces papier.
1642-1670- Bretteville-sur-Laize – Caution présentée devant Thomas Ledain et Pierre De Launay tabellions par Pierre Lenormand fermier des dîmes de Bretteville, en conformité de son bail et d'une sentence obtenue aux privilèges de l'Université par Louis Quignet abbé de Barbery, de Louis Fresnel du dit lieu de Bretteville, lequel a cautionné le dit Lenormand (1642). – Arrêt de deniers fait par Pierre Le Brif, sergent, à la requête de l'abbé de Barbery stipulé par dom Guy Roquet religieux, entre les mains de Roland Doré pour paiement d'arrérages de rentes dus par les héritiers Legentil (1642). – Extrait du registre de Thomas Lasseur sergent à St Julien-le-Faucon, concernant la vente de 3 chevaux, faite à la requête de Jacques Restout curé de Monteilles stipulant dom Louis Quinet docteur en théologie de la faculté de Paris abbé de Barbery, et saisis sur Morin fermier des grosses de Bretteville pour paiement de ses fermages (1644). – Obligation dographe de Alexandre Sallet, pourvu du patronnage honoraire de Bretteville, envers l'abbé de Barbery, de ne rien prétendre en cas de déchéance du dit patronnage le contentant de l'échange et droits qu'il lui a accordés (1647). – Bail devant Jean Planquette et Pierre Lebrif tabellions au siège de Fournebu par Louis Quinet abbé de Barbery à Guillaume Beschet sieur du Val de partie de maison (1653). – Reconnaissance devant Thomas Ledain et Nicolas Drieu tabellions au siège de Bretteville sur Laize par dom Etienne Dailly bailli et commis à la recette du revenu de l'abbaye de Barbery de la somme de 35 livres 14

sols à lui versée par Marin Etienne fermier de Guillaume de Harcourt comtesse de Tiesque pour 17 années d'arrérages de 42 sols de rente à prendre sur la coutume et marché de Bretteville. (1656). - Note informe concernant un échange de pièces de terre entre Robert Hoisson sieur de Lespine et Mathieu Perier, les dites pièces de terre tenues de la sieurie de Barbery appartenant aux religieux (1660). - Bail devant François Langevis et Pierre Jeune tabellions au siège de Tournebu par l'abbé de Barbery à Jacques Gorge, des dîmes de Bretteville (1661). - Extrait du registre de Isaac Le Bourgeois et de Gilles Davène tabellions au siège de St Agnan de Cramesnil, concernant le bail fait par Guillaume Ponche fils Regnault à Jean Louvet, d'une maison avec pièce de terre (1662). - Procédure devant Nicolas du Moustier écuyer sieur de la Motte lieutenant général au bailliage et siège présidial de Caen, entre Gilles Lerot ex curé de Bretteville et Louis Marguerie titulaire de la dite cure par la résignation qui lui en a été faite devant Jean Tossart curé de Grentheville pour paiement de la pension retenu en la dite résignation (1664). - Remise à droit de sang et ligne devant les tabellions de Bretteville, par Jean Louvet à Jean Ponche de la moitié des maisons à lui fieffées par Guillaume Ponche (1665). - Extrait du registre du tabellionnage de Caen, concernant l'engagement fait par Gilles Ponches à Jacob Julien sieur de la Mare marchand bourgeois de Caen stipulé par Michel Vincent aussi marchand bourgeois, d'un entretenant sis à Bretteville (1667). -

Accord devant Louis Fresnel et Jean Hanquette tabellions en la vicomté de Falaise entre dom Nicolas Le Guedois abbé de Barbery et Etienne Dailly religieux et procureur, et Louis Marguerite curé de Bretteville sur le procès d'entre eux concernant la jouissance de dîmes (1668). - Mémoire de l'argent déboursé tant pour les réparations des chemins des terres données par feu Me Sallet au franc allen de Caen en échange des fiefs de Bretteville et domaine non fieffé, que voyages et autres dépenses (1670).

H. 1514. (Liasse.) - 12 pièces parchemin; 59 pièces papier

1671-1691. - Bretteville-sur-Laize - Sommation faite par Gaspard Gauquelin huissier à Urville, à la requête des religieux de Barbery stipulés par Jacques de Baize leur agent, à Jean Pierre de Clacy écuyer sieur de Cahagne, possesseur de biens sujets à rentes de payer les arrérages des dites rentes (1671). - Procès verbal de saisie faite par Jean Dutron, sergent, à la requête des religieux de Barbery, sur Gilles Ponche de 2 grands plats de gros étain pour refus de paiement d'arrérages de rentes (1673) - Vente devant Louis Fresnel notaire au siège de Bretteville par Jean et Pierre Ponches père et fils à Jacques du jardin, de 3 vergées de terre (1679). - Renouvellement de marché avec Thomas Jamet poulailler à Bretteville du colombier de l'abbaye moyennant 45 livres de fermages et 10 douzaines de pigeons à prendre au gré des dits religieux (1680). - Bail devant Louis Fresnel notaire à Bretteville

et Jeanne aussi notaire pris pour adjoint par dom Etienne Dailly supérieur commissaire de l'abbaye de Barbery et François Eudes bourgeois de Rouen, stipulant Gilles Clément avocat au Parlement commis à la recette du tiers du revenu des économats et de Jacques Lemercier bourgeois de Paris économe nommé par le roi au régime du revenu temporel de la dite abbaye, à Guillaume Lecoq, d'une maison sise à Bretteville, bornée en partie par Jacques Chorel de Montbelliard (1681) - Aveu rendu aux religieux de Barbery par Jacques Du Jardin, de 3 vergées de terre (1685). - Déclaration faite aux dits religieux par Michel Louvet, héritier en partie de Jean Louvet son père d'une pièce de terre à lui échue (1685). - Procédure en l'élection et grenier à sel de Falaise entre les religieux de Barbery et les collecteurs concernant l'imposition de la grosse dîme de Bretteville (1689). - Procedure en la vicomté de Falaise devant Charles Gabriel de Guerville écuyer seigneur et patron de Rapilly et de La Mare, vicomte entre Michel Louvel et Charles Le Gaullier fermier des religieux de Barbery et les dits religieux intervenus, concernant la possession de pâtures (1690-1691). - Inventaire des pièces produites au greffe de la vicomté de Falaise par les dits religieux tant pour eux que pour Charles Le Gaullier contre les paroissiens de Bretteville (1691). - Aveu rendu aux religieux de Barbery, par les héritiers de François Fresnel bourgeois de Rouen greffier en l'amirauté et table de marbre à Rouen adjudicataire des biens de feu Gilles Ponches, les enfants du dit Ponches, Pierre Ponches fils Jean, veuve

et enfants de Robert Patry, Louis Bouquet à cause de sa femme héritière de Robert Luart son frère fils Jean acquéreur de Jean Ponches, de maisons, moulin et pièce de terre (1691).

H. 1515. (Liasse). - 10 pièces parchemin, 56 pièces papier. 1 plan.

1692 - 1790. - Bretteville-sur-Laize - Bail devant Pierre Jeanne notaire au siège de Bretteville par frère Jérome Bertin prieur et frère Augustin Fromond sous prieur et procureur de l'abbaye de Barbery à Guillaume Poisin de 5 acres de terre (1692). - Remise faite devant Pierre Jeanne notaire, par Michel Lenormand fermier des menues dîmes, aux religieux de Barbery stipulés par Augustin Fromond sous prieur, de 2 obligations souscrites par Jacques Hébert et Consorts et par Marie Perier veuve de Pierre Jamet et Thomas Jamet son fils pour droit de dîme du bois du homme (1693). - Procuration donnée par les religieux de Barbery à dom Augustin Fromond sous prieur, de traiter avec les paroissiens de Bretteville sur leur procès concernant la possession de patures (1695). - Bail devant Michel de Parfouru, écuyer, notaire au siège de St-Agnan de Cramesnil par dom Augustin Fromond sous prieur et procureur de Barbery à Guillaume Michel fils Charles des grosses et menues dîmes de Bretteville (1696). - Accord devant Pierre Fontaine, notaire au siège d'Amayé-sur-Orne et Louis Gauquelin huissier pris pour adjoint, entre les religieux de Barbery tant pour eux que pour Charles Le Gaullier leur fermier et les paroissiens de Bretteville stipulés par Michel Lauvet l'un d'eux et en présence de Nicolas de Marguerie écuyer

sieur de Bretteville, Sorteval et d'Ifs, approché, sur leur procès concernant la possession de 2 portions de terre en-pâture (1690). - Plan des pâtures de Bretteville. - Quittances données par Jacques Dupais procureur de l'abbaye de Barbery à Guillaume Michel fermier des dîmes de sommes versées en à-compte de ses fermages (1699). - Reconnaissance par Louis Marguerie curé de Bretteville du bail à lui fait par l'abbé de Barbery, de la dîme d'une pièce de terre étant derrière son presbytère (1700). - Aveu rendu aux religieux de Barbery, par Massieu héritier de Pierre Massieu son père, les héritiers Jacques Ponche, Pierre Gaugain, Louis Ponche, héritiers Jacques Dujardin du tènement aux Ponche (1714). - Signification faite par Gilles Dauverne sergent, à la requête des religieux de Barbery stipulés par Dom Pierre Le Borgne religieux et procureur aux paroissiens de Bretteville, qu'en leur qualité de patrons et décimateurs de la dite paroisse, ils renoncent à ce qui peut rester dû de la pension d'un vicaire fondé par eux de l'avoir fait remplacer pendant un an, à charge d'en employer le montant en achat d'ornements ou livres si besoin est (1720). - Aveu rendu aux religieux de Barbery par Philippe Lucas fils Jean représentant Hervé et Jacques Lucas frères, de pièces de terre du tènement Ponche (1728). - Aveu rendu à dom Nicolas Lambelin abbé de Barbery par: Jean de la Roche, marchand bourgeois de Caen de 2 vergées de terre sous le tènement Ponche (1736). - Gabriel Deyrieux fils de Michel et Pierre Gaugain fils Pierre dit Carmagnolle de pièces de terre (1737). - Vente devant François Ponche notaire au siège de Bretteville par Pierre Gaugain

fils Pierre à Etienne La Guaine d'une maison au hameau de la Bricquetière (1738).- Procédure au bailliage de Caen, entre François Donnet fermier de la baronnie de la Millière tant pour lui que pour l'abbé de Fontenay le président de Lourdailles, les religieux de Barbery, Dangerville seigneur du Mesnil Touffray, de Mondrainville, concernant le paiement de dîmes (1751).- Bail devant François Ponche notaire, par Nicolas Lambelin abbé régulier de Barbery et dom Michel Nicole procureur receveur de la dite abbaye à Jean Jacques André ex fermier de la basse cour de la dite abbaye des grosses et menues dîmes de Bretteville (1756).- Avis de Mollet Duval avocat à Falaise sur une transaction faite en 1640 entre dom Louis Guinet abbé de Barbery et Gilles Le Rat ou Rat curé de Bretteville-sur-Laize concernant le patrimoine de la cure du dit lieu (1763).- Autre avis de Perchel avocat à Rouen, sur la demande du curé, des menues et vertes dîmes (1764).- Bail devant Guillaume Grusse notaire à Cournebu par Besnard de Cairon abbé de Barbery et dom Michel Nicolle procureur et receveur à Jean Jacques André des grosses et menues dîmes de Bretteville (1766).- Détail des novales du terroir de Bretteville défrichées avant l'édit de 1768. (1783).- Procès verbal de François Lenormand garde chasse de l'abbaye de Barbery contre plusieurs particuliers coupant des hêtres dans le bois du désert de Bretteville-sur-Laize (1789).- Procédure en la justice de Bretteville-sur-Laize devant Louis Lesecq, bailli, entre les religieux de Barbery stipulés par dom Etienne Du Trône et Nicolas de la Hare tourneur pour paiement d'arrêté de compte de livraisons de bois (1790).-

H. 1516. (Liasse.) – 4 pièces papier.
1181 – 1692. – Bretteville – sur – Laize. – Analyses de pièces « pour les R. de Barbery contre les paroissiens de Bretteville. »

H. 1517. (Liasse.) – 1 pièce papier.
1536. – Bretteville le Rabet – Extrait du registre de Geoffroy Revel et de Launay tabellions à Caumbu concernant la vente faite par Jean Petit à Robert Martin prêtre et à Marin Germain, de Bretteville – le – Rabet, de son droit sur les biens à lui échus par la mort de Roger Petit son grand père, aud. lieu (1535. v. s.).

H. 1518. (Liasse.) – 1 pièce parchemin.
1384 – 1408 – Cabourg – Donation par Luce Dumesnil veuve de Michel de Mont, écuyer aux religieux de Barbery de tous ses biens sis à Cabourg à charge de services religieux (1384). – A la suite, mandement de Nicolas Potier, vicomte de Falaise (1408).

H. 1519. (Liasse.) – 13 pièces parchemin 15 pièces papier.
1342 – XVII ème siècle – Caen. – Reconnaissance devant Robert Vimont, vicomte de Caen aux religieux de Barbery par Michel Le Candellier de rente sur une maison sise rue de Cateboulle (1342). – Tiefle devant Philippot Le Petit clerc tabellion à Caen par Pierre Anzeré bourgeois de Caen à Raoul de Quiefdeville d'une maison sise rue Ecmoisine (1356. v. s.). – Remise devant Guillaume Le Couvreur tabellion à Caen par Jean abbé de Barbery et frère Robert Jouenne procureur de l'abbaye à Guillaume Le Rat de 20 sols de rente à prendre sur une maison et jardin

sis rue Exmosine (1428).- Reconnaissance devant Raoul Le Couvreur clerc tabellion à Caen par Pierre Le Bachelet bourgeois de Caen comme héritier de André Dorey, aux religieux de Barbery, de 10 Livres et 3 chapons de rente sur une maison sise grande rue, paroisse St Pierre (1455.V.) Echange entre les religieux d'Aunay et ceux de Barbery de 15 sols, 1 geline et 1 pain d'un denier de rente à prendre sur Etienne Dauge de la paroisse de Poussy contre 10 sols 2 chapons de rente à prendre sur une maison rue Catehoule et 5 sols de rente en une autre partie (1470).- Vente devant Robert Le Briant et Jean Delalande tabellions à Caen par Pierre Lenoul bourgeois de Caen fils de Guillaume aux religieux de Barbery d'une moitié de place sise rue Exmosine (1493).- Décharge donnée par Jean de Gueuteville, bourgeois de Caen aux religieux de Barbery du recours qu'il pourrait avoir contre eux pour livraison de marchandises (1530).- Extrait du registre du tabellionnage de Ste Paix de Caen, concernant la reconnaissance par Adrien Le Foullon bourgeois de Caen, et Barbe sa femme de la fieffe à eux faite par les religieux de Barbery d'une portion de terre en jardin sis à St Jean de Caen (1533).- Procédure au bailliage de Caen, entre Jean Giot prêtre héritier de Barbe veuve en 1res noces de Jean Giot et en 2ème de Adrien Le Foullon et les religieux de Barbery, concernant l'annulation d'un échange fait par la dite Barbe avec les dits religieux (1545).- Accord entre le dit Giot et les dits religieux sur leur procès (1549).- Fieffe devant Mathieu Boysard et Pierre de Perrières tabellions au siège de Bretteville

sur Laize par Louis Menard abbé de Barbery et prieur de St Gilles Pont-Audemer, dom Guillaume Groiet prieur claustral, Robert Kyrye sous prieur, Lucas Yon, Thomas Bourrienne bailly Noel Motte, Charles Le Corne, Pierre Bohère, Saturin Turpin, Maurice d'Avernes, Jean de la Haye, Gilles de Montaigu, Jean Bonjon, Guillaume de Foulogne et François de Thère religieux de la dite abbaye, à Mathieu Gaullier d'une maison sise paroisse St Jean (1554). - Extrait des pièces produites par Jean Le Chanteur bourgeois de Caen contre Jacques Le Blanc du Raullet aumônier du roi, abbé de Barbery, sur leur procès concernant la réunion à la dite abbaye de maisons et pièces de terre - Accord entre Mathieu Gaullier et les religieux de Barbery sur leur procès concernant le transport par lui fait à Gervais Lechevalier de biens à lui fieffés (1556) - Procédure au bailliage de Caen entre les mêmes pour paiement d'arrérages de rentes sur une maison sise à St Jean de Caen (1558).

H. 1520. (Liasse.) - 10 pièces parchemin; 39 pièces papier 1559-1769 - Caen - Procédure au bailliage de Caen entre les religieux de Barbery, Gervais Lechevalier et Mathieu Gaullier pour paiement d'arrérages de rente sur une maison fieffée au dit Gaullier (1559). - Mandement de Pierre Le Neuf lieutenant du vicomte de Caen au premier huissier requis d'ajourner à la requête des religieux de Barbery, les héritiers de Adrien Le Foullon en paiement d'arrérages de rentes (1566). - Accord entre Jean Quardel écuyer sieur du "Mesnil-Froit-mantel" stipulant Pierre Quardel sieur de Bures trésorier

général de France à Caen et Guy Aubourg sieur de Lalonde fondé de l'abbé de Barbery concernant la jouissance d'une petite maison sise paroisse St-Jean (1585).- Procédure au bailliage de Caen, devant Guillaume Dauquelin écuyer, lieutenant général entre les religieux de Barbery et Jean Le Chanteur bourgeois de Caen, detenteur d'une maison sise Exmosine, ayant appartenu à Pierre Saulcier et sujette en 29 années d'arrérages de rente (1609).- Extrait du registre du tabellionnage de Caen, concernant la vente faite par Isaac Le Porcher sieur de St-Christophe conseiller Du roi au bailliage à Jacques Deschamps élu en l'élection de Caen, d'une maison ou pend l'image St-Christophe sise grande rue du tripot (1625).- Procédure en Parlement entre Jean Chuault abbé de Barbery et la veuve du marquis de Benuron concernant la remise d'une maison appartenant à l'abbaye et à elle vendue (1632-1633).- Vente devant Mathieu de La Londe et Michel Lesueur tabellions à Caen par Jacques Deschamps élu en l'élection de Caen, à Mathieu Loree sieur de la Rivière marchand bourgeois de Caen, d'une maison nommée l'image St-Christophe sise grande rue du tripot (1636).- Reconnaissance de Philippe Duchesne bourgeois de Caen du bail à lui fait par Alexandre Sallet, chevalier, sieur de Colleville, Guilly, Cintheaux et Jacobmesnil conseiller en la cour de Parlement de Normandie stipulé par Nicolas Madeline sieur de la Vallée, son procureur, de 8 acres de terre sise au terroir St-Nicolas (1642).- Arrêt de deniers fait par Gilles Le Bourgeois sergent à la requête des religieux de Barbery stipulés par frère Paul Heudeline cellérier, entre les

mains de Jacques Angot bourgeois et de Louis Eslain chapelain de ce qu'ils doivent aux héritiers Mathieu Loreé pour assurance d'arrérages de rente (1650).- Reconnaissance de Guillaume Féron bourgeois de Caen, du bail à lui fait de 6 vergées de terre sise au terroir de Caen (1652).- Titre nouveau de 4 livres renouvellé devant Thomas Lesueur et Guillaume Delaporte tabellions à Caen par Michel d'Aignaux procureur en l'amirauté de France, aux sièges d'Quistreham et Bernières et Jacques Lefebvre bourgeois de Caen, héritiers à cause de leurs femmes de Mathieu Loreé, aussi bourgeois, aux religieux de Barbery stipulés par dom Etienne Dailly, sur maisons sises grande rue du Bipot (1662).- Sous bail devant Guillaume Delaporte et Jean Bougon tabellions à Caen par Guillaume Féron bourgeois de Caen à Nicolas Duhamel aussi bourgeois de 2 pièces de terre sise terroir St Martin (1666).- Procès verbal de vérification par Mondehare, voyer au bailliage, à la requête de Jean Rossignol et Nicolas Meriotte, des réparations faites au chemin de Caen à Bernières au droit des religieux de Barbery (1671).- Bail devant Jacques Le Danois et Jean Olivier notaires à Caen par dom Etienne Dailly religieux et procureur de l'abbaye de Barbery, à Jean Rossignol bourgeois de Caen, d'une pièce de terre sise au terroir St Julien (1675).- Reconnaissance devant les mêmes par Nicolas Duhamel bourgeois de Caen du bail à lui fait par dom Paul Eudeline prieur de Barbery de 2 pièces de terre sise au terroir St Martin (1675).- Bail devant François de la verge notaire au siège de St Agnan de Cramesnil par Jean Dutron curé de Cilly la campagne fondé de procuration et Jacques

Lemercier écolier nommé par le roi au gouvernement et régime de l'abbaye de Barbery, à Roland Le Grand, François Lemonnier et Louis Noury bourgeois de Caen de 3 pièces de terre au terroir St-Nicolas (1684). - Reconnaissance par titre nouveau devant Antoine Basire écuyer et Guillaume Joliet tabellions par Isaac Jue, marchand orfèvre bourgeois de Caen Gilles Denis et Louise Bellenger sa femme en précédent veuve de Nicolas d'Aigneaux, Abraham Gardembas marchand bourgeois de Caen, Marie Marc veuve de Samuel Le Goupil, Jean Lecorneur, et Elisabeth Couard sa femme en précédent veuve de Noël Lhomme, aux religieux de Barbery stipulés par Augustin Fromont sous prieur, de 4 livres de rente à cause de maisons sises grande rue du Bripot (1696). - Bail devant Jacques Bridel notaire au siège de Fresney-le-Puceux, par Pierre du Poisson abbé de Barbery et dom Jacques Rupais prieur à Pierre Luard bourgeois de Caen, de 3 pièces de terre sise au terroir St-Nicolas (1699). - Bail par le dit abbé à Charles Guille marchand bourgeois de Caen de pièces de terre sise à St-Nicolas, St-Martin et St-Julien (1716). - Bail par Louis Daudenie de Lastours abbé de Barbery à Charles Guille, des dites pièces de terre (1723). - Bail devant Ecupère Pagny notaire au siège de Fresney par le dit abbé au dit Guille des mêmes pièces de terre (1731). - Bail devant François Fonche notaire au siège de Bretteville-sur-Laize par Nicolas Lambelin abbé de Barbery et dom Pierre François Le Borgne sous prieur à Pierre Le Coq, avocat au présidial, de 3 vergées de terre au terroir St-Martin (1743). - Semblable Bail (1749). - Reconnaissance par titre nouveau devant Fontaine et Benard notaires à Caen par François Jue, élu en l'élection de Caen fils

David, et Nicolas Mesley vicaire de Langrune au droit par acquêt de Denis, aux religieux de Barbery stipulés par dom Michel Nicolle de 4 livres à cause 1 maisons sises à St=Pierre rue de la halle à blé (1762). - Bail devant Georges Lenormand notaire au siège de St Silvin par Michel Nicole religieux, procureur et receveur de Barbery stipulant Bernard de Cairon, abbé, à Jean Pierre Lecoq, avocat au Parlement, bailli de la haute justice de Gouvix de pièces de terre sise à St=Martin, St=Nicolas et St=Julien (1769).

H. 1521. (Liasse.) - 1 pièce papier.
1682 - Cagny - Sommation faite par Pierre Lecornu sergent à la requête des religieux de Barbery à Augustin Delaunay ex trésorier de la paroisse de Cagny, de déclarer les réparations qu'il a faites faire à la tour de l'église pendant sa gestion, la dite sommation faite en présence de Jean Caillot sergent de l'abbaye de la Trinité de Caen et Guillaume Baudouin sergent à Varaville.

H. 1522. (Liasse.) - 15 pièces parchemin;
XII ème siècle - 1263. - Caillouet. - Chartes sans date: de Rad. Bordon, donnant à l'abbaye, 3 vergées de terre apud Calloe, in curta mea inter terram Osberti de Wavreio et terram Ricardi de Sancto Germano. - De Maria La Torte, donnant à l'abbaye, de terres à Caillouei, d'un acre ad quarreriam de Caillouei, juxta terram Willelmi de Riparia, 1/2 acre ad la Roublière, et 1 vergée in valle de Caillouet, juxta terram Jules Margarie; - de Fulco Ferrarius (abinée

par le feu en un bout). - Donation par Robertus Le Braibenchon, d'une pièce de terre ad. lieu in masuragio, in rexgio, terre. Rog. dex Loie, et terre filiarum Willelmi Roel (1218). - Confirmation de Robertus de Rivaria, de l'assentissement de Pierre son fils (1218), et par Simon P. Renot, miles (1221). - Chartes lacérées de donation de Rob. Bochart de Kailloe (1245, août), de Stephanus Clément Le Lelier de Gailloei, (1245, juin) et de Robert Le Goupil (1245). - Vente à l'abbaye par "Wls. Gordin, de Kailloie, de rente aid. lieu (1246). - Ratification de "Wls. Eousart, miles" (1246). - Donation de rente par "Petronilla La Drue, filia Erneis Le Dru, de Quailoei, assensu et voluntate Wills. de Bouque, mariti mei (1248). Sceaux. - Vente à l'abbaye par Radulfus Le Chevalier, de Kailloei d'un setier d'orge mesure de Kailloei sur le champ del Gordei sis aud. lieu, à cortillagio heredum Willelmi Lunel usque ad cheminum per quod itur ad monasterium de Quilleio / etc 1263. mai.

H. 1523. (Liasse.) - 12 pièces parchemin;
1213 - 1273. - Cauvicourt. - Donation par Ld. Robert de Gouvis, chevalier, de son droit sur le tenement que tenait de lui Rogerus de Aumaisnil apud Cauvincort in quo sedet furnus ejusdem Rogeri, moyennant 100 s. t (1213). - Donation par Walterus Bernardi, de Cauvincort, de l'assentiement de son seigneur Roger de Aumaisnil, d'une pièce de terre aud. lieu entre la terre de Mre Garnier, prêtre, et la terre de Fougues de Rouen (1616). - Donation à l'abbaye de Barbery par Walterus Bernart, de Cauvincort, d'une pièce de terre aud. lieu que sedet

⁂ Don par Clarembaldus de Merlai du champ de Gondei, à Cailloei, inter cortillagium Willelmi Lunel et viam de Cailloei per quam itur ad monasterium de Quilleio, moyennant 30 sous t. de Karitate monachorum (1218). -

⁂ Don par Guillaume Bonne, de Cailloe, d'une pièce de terre in territorio de Cailloe, in perochia de Fresneto, apud fossam Forqueran, ad augmentationem pitantie mee de novem sol. tur. quos ego eis (monachis) alibi (1233).

ad domum Garini de Belfuissel, inter terram Thome Parvi et terram Willi de Choonnoles (Soignolles); confirmation par Robert de Gouviz Chevalier (s. d.). - Donation par Fulco de Moen aud. Cauvincourt, de unam peciam terre inter terram Rocelini de Cauvincourt et terram Rogeri Morel, et alteram peciam inter terram ejusdem Rocelini et feodum de Maletot apud Les Linerz et unam peciam inter terram filii Serlonis clerici et terram Johannis de Moen, et unam peciam apud viam de bosco inter terram Roberti Serlonis et terram Johannis de Moen, et unam peciam apud viam de sancto Silvino inter terram Rocelini de Cauvincourt et terram Gerardi filii Jue (1217). - Donations de Rogerus de Aumaisnil (aud. lieu) 1217. Sceau. - Vente par Guillaume Le Rous, fils de Robert Le Rous de Aumesnil, de 5 vergées de terre in territorio de Cauvincort en Colouvrel et in territorio de Gouviz es Warancies, moyennant 4 l. 14 s.t. et prix par euse à fiefse des d. terres; confirmation par Rogerus de Aumesnil (1247). - Remise par Johannes Le Rei, de Cauvincort, à l'abbaye d'une pièce de terre qu'il tenait d'eux aud. lieu, moyennant 50 s.t 1252. sceau. Vente par Onfredus Le Conte, de Cauvinart, à l'abbaye, ad opus infirmitorii secularis eorumdem, d'un setier d'orge de rente sur son hébergement aud. lieu aboutant au chemin du roi. 1262 mai. - Vente par Johannes Le Gendon, de Cauvincourt, à l'abbaye de ce qu'il tenait d'eux aud. lieu (1265). - Donation par Jeanne, fille d'Onfroi le Conte, pour 5 s.t d'une geline et de 2 s.t. et 15 oeufs de rente sur une masure aud. lieu aboutant au chemin du roi, (1273. décembre).

H. 1524. (Liasse.) – 2 pièces parchemin ; 2 pièces papier.
1378 - 1671 - Cauvicourt – Reconnaissance de rente par, Colin Du Vivier, de Cintheaux, pour Guillaume Scelles, autrement dit Hurel, à cause d'une terre paroisse de Cauvicourt (1378). – Accord devant Hugues Bureau écuyer lieutenant général du bailli de Caen, entre Jean Guilbert prêtre et Guillaume Guillebert son frère et dom Thomas Bacon l'un des religieux, bailli et procureur de l'abbaye de Barbery, sur leur procès concernant la vente de gerbes de froment étant en une grange à Cauvicourt (1509. v.s). – Obligation Isaie Le Bourgeois et Gilles Daverne tabellions au siège de St-Aignan de Cramesnil par Charles Daumesnil, de Hautmesnil, envers les religieux de Barbery de faire « aoustez et arroffitter » toutes les récoltes sur lui saisies pour paiement de la somme de 55 livres en une partie et de la somme de 71 livres de rente, et de les engranger de sa grange de Hautmesnil (1671).

H. 1525. (Liasse.) – 5 pièces parchemin ; 46 pièces papier

1334 - 1721 - Cesny-en-Cinglais – Reconnaissance devant Jean Mulet clerc tabellion à Caen par Robert Giraut et sa femme, de la vente par eux faite à, Eyphaigne, Jeanne et Richete filles de Robert Bourdon, moyennant 50 sols et 1 pichet de vin, de 3 boisseaux d'orge de rente (1334). – Vente par Robert Héroult écuyer, seigneur de la Rivière, Thomas et Jean, ses fils, de St-Martin de Fresnay, à l'abbaye d'un hôtel ou place de manoir à Cesny (1495). – Procédure aux plets de Falaise, tenus aux Cordeliers, tenus par

Rolland Morchesne, lieutenant ancien civil et criminel en la vicomté du dit lieu, entre Michel Le Dru curé de Cesny en Cinglais, Pierre Buisson, fermier, des dîmes, et les religieux de Fontenay et de Barbery concernant la possession de portions de dîmes (1698).- Echange entre, François Docaignes et Charles de La Fosse, écuyer, seigneur de St Martin (1639).- Copie de la promesse faite par Thibaut curé de Cesny au prieur curé de Barbery de le laisser profiter pendant 3 ans de la dîme de Fontenay Boullocard de la paroisse de Cesny, parce qu'il lui a donné une honnêteté et pour l'amitié qu'ils ont ensemble (1691).- Procédure à Falaise devant Guillaume d'Ouezy écuyer sieur d'Ouville lieutenant général civil et criminel du bailli de Caen en la vicomté du dit Falaise, entre Michel Le Dru curé de Cesny en Cinglais, Mathieu Gervaise fermier de partie de grosses dîmes, les religieux de Fontenay jouissant de partie de dites dîmes et frère Maurice Legrand religieux et curé de Barbery, concernant la possession des dites dîmes (1617).- Avis d'avocats à Rouen sur le mémoire des religieux de Barbery, concernant les procédures faites tant au bailliage de Falaise qu'en l'officialité de Bayeux au siège de Caen sur la possession des dîmes de Cesny (1720).- Signification faite à la requête des religieux de Barbery stipulés par Pierre Le Borgne religieux et procureur, à Jacques Le Roy curé de Cesny, d'un arrêt de la cour de Parlement de Rouen, les renvoyant procéder devant le bailli de Falaise (1721).

H - 1526. (Liasse). - 14 pièces, parchemin.

XIII ème siècle - 1310. - Cingal. - Confirmation par Guillaume de Cingal, des donations faites par son père Guillaume de Cingal, videlicet nemus de Veteri Merleria, et de nova Merleria et quatuor aras terre in Livecello, pour lesquelles donations led. père eut des moines 14 l. ang. Confirmation de Richard autre fils dud. père (s. d.). - Reconnaissance par Philippe de Mutrécy d'obligation à un échange avec Robert, son fils aîné, pro mouta quam debebat habere in tenemento quod tenebat de ine Serlo Faber de Barbercio, apud Cingal, lequel tenement il avait aumoné aux moines de Barbery. - Confirmation par Robert de Mustrecio de lad. donation, et son texte, daté de 1273. - Remise à l'abbaye par Ricardus presbyteo, filius Serlouis Fabri, de 3 vergées de terre à Cingal qu'il tenait d'eux, juxta feodum prepositi et unde caput vertit supra culturam ds Reminfosse, moyennant 40 s. t. (1223). - Donation par Robert de Mutrécy, chevalier, du tènement que tenait de lui Johannes Carnifex apud Cingal, scilicet herbergagium situm inter masuram Willelmi Lordel et masuram Willelmi Desrube, et aliud herbergagium situm inter masuram Cicheri et terram Rog. Choisier, etc (1237). - Confirmation par Henri de Combray, chevalier de lad. donation de Robert de Mutrécy 1238, in cena Domini. - Remise par Magera, relicta Roberti de Mustrecheio, militis, in viduitate mea, à Jean Carnifex, de Cingal, de ce qu'elle réclamait à cause de sa dot dans tout le ténement que led. Jean tint de sond. mari, lequel ténement est actuellement de l'aumône

de Barbery, moyennant 20 s.t. (1241).- Fragment de Lea.- Donation par « Matillis, uxor Philipi de Nustrecio » à Radulfo de Puenc », moyennant 4 l., d'un setier d'orge et 3 mines d'avoine de rente (1252).- Accord entre « Symon dictus Dionise » et « Gaufridus Clementis (1263).- Par Gervasius de Cingal dominus dicte ville, de toutes les donations et acquisitions de l'abbaye de Barbery dans son fief (1299, février).- Prise à fieffe de l'abbaye par Richard, Jean, dits Mericels, pères, d'une pièce de terre de Elemosina nostra pura et antiqua, sise à Cingal, in altis londis, inter terram Guillelmi dicti Bernart ex utraque, etc. 1306, mai Autre prise à fieffe de l'abbaye par Richard et Laurent dits « Godefroz », frères, de Cingal 1310, juin

H. 1527. (Liasse.) - 9 pièces parchemin ; 23 pièces papier. 1322 - 1569 - Cingal - Reconnaissance devant Raoul Mulet tabellions à Caen par Philippe Dumesnil de la vente par lui faite à Jean Le Barbier et à sa femme d'une pièce de terre (1322, mardi devant St Simon et St Jude).- Vente devant Jean Le Briant, tabellion à Caen, par Rogier Le Cloutier écuyer seigneur de Montigny, à Eliot Du Buisson, de son droit en rentes sur les biens de feu Robert Du Buisson (1451).- Reconnaissance devant: Jean Le Sénéchal tabellion au siège de Bretteville-sur-Laize et Tournebu par Raoul Girart, envers les religieux de Barbery, de la tenue à ferme depuis longtemps d'une pièce de terre (1458-v.s).- Jean Le Sénéchal et Guillaume de Ronde tabellions au dit siège par Geffroy Lausonet de la fieffe à lui faite par les religieux de Barbery d'une

acre de terre (1467).- Vente devant Guillaume Martine et Jacques Le Bourgeois tabellions au dit siège par Guillaume Leclerc aux religieux de Barbery, d'un acre de terre (1478).- Reconnaissance devant Jean Le Sénéchal et Thomas Larssoneur tabellions au siège es mettes de St Silvain, par Jean Eude écuyer seigneur du fief du Moncel, de la fieffe à lui faite par les religieux de Barbery de maisons, jardin et pièces de terre (1488-v.s).- Lots des biens ~~biens~~ de Michault Harel l'aîné, faits entre ses fils et l'épouse de Marguerite fille du dit Michault (1544).- Vente devant Geoffroy Raul et Pierre Lemaître tabellions au siège de Tournebu, par Guillaume Le Rossignol l'aîné à Robert Boulley, prêtre, de 3 acres de terre (1545. v.s).- Quittance donnée par frère Thomas Bourrienne procureur des religieux de Barbery, à Philippe Blanvillain, écuyer, de la somme de 100 sols à la décharge des héritiers Jean Eude, à cause de 50 sols 1 chapon de rente pour fieffe de biens sis à Cingal (1547).- Copies de mandement significations et dépositions de témoins au sujet du bénéfice de Cingal (1564).- Procédure entre les religieux de Barbery et Jacques Baudouin curé de Cingal concernant la possession de dîmes dans la paroisse (1566).- Quittance donnée par Jacques Baudouin curé de Cingal, à Louis, abbé de Barbery par les mains de Simon Nicolle son procureur et de Jérôme Denise, de la somme de 50 livres de sa pension dues au terme St Jean (1569).- Transaction devant Pierre de Perrières et Michel Costain tabellions au siège de Bretteville-sur-Laize, entre Louis abbé de Barbery, dom Robert Guérié, Thomas Bourrienne procureur et bailli,

Saturnin Eurpin sous prieur, Maurice Daverne, Gilles de Montagu, Guillaume de Foulongnes, François de Chère et François de St-Marc religieux de l'abbaye et Jacques Baudouin, curé de Cingal, sur leur procès concernant la possession de dîmes et le montant de sa pension (1569).

H. 1528. (Liasse.) – 9 pièces parchemin ; 21 pièces papier. 1570-1663 – Cingal – Procédure aux plaids de Falaise pour les sergenteries de Bretteville et Tournebu devant Jean Morel, écuyer, licencié aux lois vicomte de Falaise, entre Thomas Robert et Michault Harel et les religieux de Barbery pour paiement d'arrerages de 27 sols 1 chapon de rente (1570). – Extrait du registre de Adrien Le Bourgeois et Jean Delaunay tabellions, concernant l'accord fait entre Jacques Harel, écuyer sieur de La mare économe commis par le roi au régime et revenu de l'abbaye de Barbery et Jacques Beaudouin curé de Cingal sur le procès d'entre eux concernant les dîmes de la dite paroisse (1575). – Extrait du registre de Jean Mannoury et Laurent Bacon tabellions au siège de Tournebu concernant la vente par Robert Denise à Pierre Boullin de 3 acres de terre (1592). – Copies: d'aveux rendus à Jacques et Jean Baudouin seigneurs et patrons de Cingal par divers tenant de la dite seigneurie, et d'une requête adressée au bailli de Caen par Jacques Baudouin curé de Pailly pour lui et ses frères, contre le curé de Cingal et les religieux de Barbery (1596-1663). – Procédure en l'extraordinaire du bailliage de Falaise tenus aux Cordeliers devant Guillaume D'Ouesy écuyer

lieutenant en la vicomté de Falaise entre Gilles Le Bezeur curé de Cingal et les religieux de Barbery, concernant la perception des dîmes de la paroisse (1598). - Copie du consentement donné par de Villard grand vicaire du Cardinal de Givry évêque de Metz et abbé de Barbery, à Gilles Le Bezeur curé de Cingal, de bénéficier de la sentence rendue en 1598 entre lui et les religieux de Barbery concernant les dîmes de la paroisse, en payant 30 livres par an à la dite abbaye (1610). - Opposition de Pierre Baudouin écuyer sieur de Freney et de Cingal, à la fulmination en l'église de Cingal du mandement obtenu par les religieux de Barbery, afin d'éviter les censures ecclésiastiques se soumettant de payer ce qu'il peut leur devoir (1614). - Procédure devant Michel Daumesnil sieur de Bretteville sénéchal de l'abbaye de Barbery, entre les dits religieux stipulés par Dom Jean Chuault prieur claustral et Jacques Le Dain et Thomas Maillard fils Marin, concernant la saisie de récoltes en froment sur 2 acres de terre pour paiement d'arrérages de 15 sols et 1 geline de rente (1615). - Echange devant Mathieu Gervaise et Philippe Benard tabellions au siège de Fourneboc entre Pierre Baudouin sieur de Freney Cingal capitaine des chasses du roi au bailliage de Caen et Jacques Letelier de pièces de terre (1632). - Bail devant Philippe Bernard et Charles Docagnes tabellions au siège de Fourneboc par Jean Chuault abbé de Barbery à Charles Harel des grosses dîmes de la paroisse de Cingal (1636). - Charles Dutrou tabellion au siège de Moulines et Cassin Artur aussi tabellion pris pour adjoint, par Dom Louis Guinet abbé

de Barbery, à Charles Harel, des grosses et menues dîmes de Cingal (1639). - Déclaration des biens que, Gabriel Boullin, fils et héritier de Nicolas Boullin, tient des religieux de Barbery, en la paroisse de Cingal (1643).

H. 1529. (Liasse.) - 7 pièces parchemin; 34 pièces papier 1644 - 1768. - Cingal - Bail devant Philippe Benard et Pierre Delaunay tabellions du siège de Tournebu par dom Louis Quinet abbé de Barbery à Charles et Joachim Harel frères des grosses et menues dîmes (1644). - Vente devant les mêmes par Gabriel Boullin à Charles Harel de 5 vergées de terre (1645). - Echange devant Philippe Benard et Adrien Esnard tabellions au siège de Tournebu entre Louis Quinet abbé de Barbery et Charles Harel sieur de la Rivière de pièces de terre (1649). - Quittances données par Pihan à Charles Harel fermier des dîmes de Cingal, de la somme de 60 livres pour chaque trimestre de sa pension (1656 - 1659). - Aveu rendu aux religieux de Barbery par Charles et Pierre Harel frères de 2 acres de terre (1659). - Vente devant Pierre Le Brif tabellion au siège de Tournebu et Jean Planquette son adjoint, par Adam Le Bezeur bourgeois de Caen à Charles Harel sieur de la Rivière, de maisons et pièces de terre (1662). - Quittance donnée par Sébastien Harel commis à desservir le bénéfice de Cingal, à l'abbé de Barbery de la somme de 50 livres pour ses honoraires (1673). - Bail devant Louis Fresnel et Pierre Jeanne notaires au siège de Bretteville par Etienne Dailly procureur et religieux de

Barbery et Joachim Harel des grosses dîmes de la paroisse de Cingal (1679).- Bail par dom Louis Quinet abbé de Barbery, à Charles et Joachim Harel frères des grosses et menues dîmes de Cingal (1681).- Bail devant Pierre Jeanne notaire et François Bouffay sergent pris pour adjoint par Jacques Masey prieur, Etienne Dailly sous prieur et Augustin Fromond procureur de l'abbaye à Pierre et Jean Granderie père et fils des dîmes de Cingal (1687).- Aveu rendu aux religieux de Barbery par Henri Harel fils et héritier de Charles, de pièces de terre (1690).- Intervention des religieux de Barbery dans le procès de Jacques Baudouin curé de Pailly contre Sébastien Harel curé de Cingal à raison de 300 livres de rente à prendre sur la terre et fief que Jean Baudouin écuyer son père possède en la dite paroisse (1690) 691).- Bail devant Michel de Parfouru écuyer notaire au siège de St-Agnan de Cramesnil par dom Pierre du Poisson abbé de Barbery à Henry Granderie fils Claude et à Mathieu Granderie fils Gaspard, des grosses et menues dîmes (1703).- Bail par Pierre du Poisson, abbé de Barbery, à Nicolas Rigault et Philippe Gombault domestiques en l'abbaye, des grosses et menues dîmes de Cingal (1709).- Semblable bail à Philippe Gombault (1713).- Transaction entre les religieux de Barbery stipulés par Augustin Ozouf religieux procureur et d^elle de Fresné Cingal sur leur procès pendant au bailliage de Falaise, concernant le paiement de la dîme d'un herbage (1717).- Bail devant Pierre Fontaine notaire au siège

d'Amayé-sur-Orne par Pierre du Poisson abbé et Pierre Le Borgne religieux procureur, à Charles Launay, des dîmes (1719).- Semblable bail devant François Ponche notaire au siège de Bretteville par Nicolas Lambelin abbé et dom Pierre François Le Borgne, à Jean Baptiste Ancelle curé de Cingal (1740-1748).- Le même par Bernard de Cairon abbé et dom Michel Nicole receveur à Gabriel Hue curé de Cingal (1759).- Nicolas Lenormand notaire au siège de Bretteville par les mêmes au dit Hue (1768).-

H. 1530. (Liasse) — 9 pièces parchemin.
1200-1298 - Cintheaux.- Accord passé l'an 1200 dans l'église de St André d'Avranches devant D. abbé de St Sever, A. abbé de La Luzerne et G. préchantre d'Avranches, entre l'abbaye de Barbery et les paroissiens "de Sanctellis", au sujet du cimetière de Cintheaux, où les moines permettaient à certains paroissiens d'habiter, et au sujet de terres appartenant à l'église que lesd. paroissiens disaient devoir profiter au luminaire et aux réparations de l'église; promesse des paroissiens de ne plus inquiéter les moines, etc.- Donation par Hugo filius Gaufridi de Dunmaisnil, à l'abbaye de deux gerbes de sa dîme du fief de Retaillés, que lui et ses ancêtres avaient eues pour leurs propres usages. Contre le droit de l'église de Cintheaux à laquelle lad. dîme appartenait moyennant 40 s. angevins et 1 rente d'un setier d'avoine mesure de Donmaisnil (S. d.).- Collation par Robert, évêque de Bayeux, à la présentation de Raoul, abbé et des moine de Barbery, à

Rad. Loign., de Condeto, clerc, de la vicairie de l'église de St Germain de Sanctellis; dans lad. abbaye les moines perçoivent, de la volonté et donation dud. évêque et de feu Henri, évêque de Bayeux, totam decimam bladi et terram d'élémosine, et led. vicaire perçoit les autres revenus et 1 mui de blé tercionarii et preterea unam masuram convenientem (1206).- Donation par « Hugo de Logis » à l'abbaye du tenement que Robert fils de Robert « Werel » tenait de lui, savoir la vavassorerie que « Fulco Crolle bos » tenait de lui « apud Aumaisnil » etc. (1210).- Donation par Willmus Beysart, de Bretteville-sur-Laize, de 2 setiers de blé, l'un d'orge et l'autre d'avoine, etc, que lui devaient les hoirs de Guillaume Gordin, de parrochia de Sanctellis pour le fief qu'ils tenaient de lui en lad. paroisse (1225).- Remise par Johannes de Ruis de sancto Germano le Wachon, heres Roscelini de Sanctellis, de assensu et voluntate Auberde et Delize, mater terarum mearum, à l'abbaye, de la masure sise auprès de la grange des moines et tendant à la route de Falaise, que tint led. Roscelin desd. moines, moyennant 53 s.t, pour lui et ses belles mères (1228).- Vente à l'abbaye par Robertus Fauvel, de Angotmesnil, d'un setier d'orge de rente sis à Angotmesnil, inter Guill. Vastel et Alexandre Harel, etc. (1261, février) « coram parrochia de Sainteans ».- Donation à l'abbaye de Barbery par Roger Lapance, de Bretteville-sur-Laize, et Guillemette sa femme, de fonds sis aud. Angomesnil (1298, juillet) in Angomesnil, qui est de parrochia de Santellis.

H. 1531. (Liasse.) – 30 pièces parchemin ; 3 pièces papier 1330-1492 – Cintheaux. – Reconnaissance devant Ric. Challes, tabellion sous Jean Belenger, garde du scel de la vicomté de Falaise, par Jean Lenglois et Aliz, sa femme, de "Saintcaux" de rente vers Pierre Guerart (1330). – Renonciation devant Thomas Le Chastelain vicomte de Falaise, tenant les assises du lieu pour le bailli de Caen, en présence de Jean d'Orbec, Guillaume de Hermanville, Guillaume de "Mathoek", Jean du Tremblay etc., du doyen de Vaucelles commissaire de l'évêque de Bayeux et de plusieurs prêtres, par lui amenés, par Richard de Endevast écuyer et Catherine sa femme, envers les religieux de Barbery, au patronage de l'église de St Germain de Cintheaux, vacant par la mort de Jean Cornart jadis recteur d'icelle (1332, mercredi après la St Martin d'hiver). – Vente devant : Guillaume De Bayeux prêtre tabellion sous Jean Berengier garde du scel de la vicomté de Falaise par Raimond Le Feure, clerc, de la paroisse de Fontaine-le-Pin, aux religieux de Barbery de 5 quartiers et ½ boisseau d'orge de rente (1332, le samedi après la Notre-Dame, en mars). – Guillaume Angot tabellion par Pierre Macquerel aux religieux de Barbery de la vente d'une pièce de terre (1340. v.s.). – Reconnaissance devant Pierre Angot tabellion sous Jean Le Coutelier, garde du scel, des obligations de la vicomté de Falaise, par Guillaume Le Grant de la fieffe à lui faite par les religieux de Barbery de pièces de terre (1377). * – Vente devant : Jean Quatrans clerc tabellion à Caen, par Jean Lemière, à Jean Le Sens, clerc, de 3 boisseaux de froment de rente (1389. v.s.). – Geoffroy Anquetil clerc tabellion sous Nicolas Houdin, clerc garde du scel

* Reconnaissance de fieffes faite par Raoul Grosoyl (1390).

de la vicomté de Falaise par Colin du Tivier aux religieux de Barbery d'une vergée de terre (1396).- Le même par Henrie, veuve Jean Brunouf à Robert Hellot de 6 vergées de terre (1396 v.s.).- Le même par Guiot Foustain et Germaine sa femme aux dits religieux de 3 vergées de terre (1404).- Aveu de Durant Brisehaingue aux religieux de Barbery de la tenue de 3 vergées de terre (1404).- Reconnaissance devant Jean Laignel clerc tabellion au siège de Bretteville-sur-Laize et Cournebu par Raoul Etienne aux religieux de Barbery, de 2 sols tournois de Cens à l'office de l'obiterie à la St. Michel (1427).- Présentation aux pleds des sergenteries de Bretteville et Cournebu, devant le vicomte de Falaise, par les religieux de Barbery, au décret des biens de Guillaume Guillemin dit Vallet pour paiement d'arrérages de rentes (1432).- Fiefle devant Jean Roussel commis sous Pierre Roussel tabellion en la vicomté de Falaise par Robert Tibout écuyer à Martin Nain, de 13 vergées de terre sise à Cintheaux (1445).- Echange devant Thomas de Bray clerc tabellion sous Jean Le Briant ès mettes des sergenteries de Bretteville et Cournebu entre Jean de Villy écuyer et les religieux de Barbery, de 5 sols de rente contre une vergée de terre avec maison (1446).- Obligation devant Jean Gresille garde des sceaux des obligations de la vicomté de Falaise, par Jean de Veilly, écuyer, Simon Lormier, Jean Thibault, Thomas Buret et Laurent Le Guillemin, trésoriers de l'église de Cintheaux et Jean Le Sueur, Guillaume Le Grand dit le Fouassier, Gervais Paroissien, Jean Estienne, Robin Etienne le jeune, Perrin Buret, Jean Lefevre et Jean et

Robin Macquerel, et autres paroissiens que le don des religieux de deux milliers de toute et d'aucune quantité de bois et de tuf pour réédifier l'église de Cintheaux, la tour ayant été par long espace de temps en grande ruine et décadence, tant en couverture, maçonnerie que autrement, les paroissiens n'ayant pas puissance de la réédifier, ne pourra à l'avenir tourner à aucun préjudice pour les religieux (1454, présent Guillaume Bacon, curé de Fresney-le-Vieux). - Copie authentique sur l'original, en 1685, requête de Jacques Lemercier, économe de l'abbaye (1454). - Fragment d'échange de rente entre les religieux de Barbery et Isaac Lefèvre (1455). - Défaut prononcé aux pleds du fief terre et seigneurie, appartenant aux religieux de Barbery tenus à Cintheaux par Jacques Le Foullon, lieutenant du sénéchal, contre les tenants de la vavassorie Martin, pour non comparution aux dits pleds (1469). - Reconnaissance devant Jacques Le Bourgeois et Pierre Dadon, clercs tabellions sous Guillaume de Prepetit garde des sceaux de la vicomté de Condé-sur-Noireau par Martin Naing et Guillaume Naing, son neveu, des lots faits entre eux des biens de Geoffroy Naing, frère du dit Martin Naing et père du dit Guillaume (1473). - Reconnaissance devant Jean de Perrières clerc tabellion ès mettes du Thuit par Jean Dérel, de Cintheaux, à Jean Le Séjourné, de Boulon et à Jeanne sa femme fille de Robin Grouet de 10 sols de rente sur 2 acres de terre sise à Cintheaux (1473). - Vente devant Jean et Richard de Perrières clercs tabellions ès mettes du Thuit

par Jeanne veuve de Jean Le Séjourné à Jean Patry, curé de Boulon de 10 sols de rente (1484) .- Accord devant Guillaume Troterel et Jacques Davenet, tabellions en la vicomté de Falaise, entre Raoul Le Cloutier écuyer et les religieux de Barbery concernant un droit de passage sur le chemin conduisant à la grange Dimeresse (1491.xs).

H. 1532. (Liasse.)— 26 pieces parchemin; 35 pièces papier. 1492 - 1569.- Cintheaux - Mandement au sergent de Bretteville - sur - Laize, concernant le patronage de Cintheaux (1492). - Procédure en l'Echiquier de Normandie entre les religieux de Barbery et Guillaume Thibout, écuyer sieur de Maizet, concernant une tombe qu'il avait fait mettre sur la sépulture de ses enfants dans l'église de Cintheaux (1497).- Extrait du registre de Jean Morice et Philippe Leconte tabellions à St-Sylvain, concernant le choix de lots faits entre Pierre et Marin Vigor frères des biens de feu Guillaume Vigor leur père (1524).- Procédure aux assises de Falaise devant Jean Malorbe, écuyer, lieutenant général et Jean Le Verrier, lieutenant du bailli de Caen entre les religieux de Barbery et Jean Conseil chanoine de Rouen, et maître d'école de Bayeux concernant le droit de présenter maître ou régent à tenir à Cintheaux (1530-1531).- Procédure contre le curé concernant la dîme des Voeies.- Reconnaissance devant les tabellions de Bretteville et Cournebu par Julien Gaucherein du bail à lui fait du trait de dîmes du Cornet (1554).- Procédure au bailliage de Falaise devant Guillaume Vauquelin, écuyer, lieutenant, entre:

Jean Daumesnil adjudicataire du bénéfice de Cintheaux et les héritiers d'Antoine Osmont fermier de la dîme des religieux de Barbery stipulés par dom Thomas Bourrienne pour paiement de 90 boisseaux de blé (1564).- Antoine Raoul curé et les religieux de Barbery stipulés par dom Thomas Bourrienne concernant les droits de dîmes dépendant de son bénéfice (1565).- Procédure au bailliage de Falaise devant Guillaume Vauquelin écuyer entre les religieux de Barbery et Jean Osmont pour paiement de fermages (1567).- Mandement de Guérin de Willy écuyer, lieutenant, au premier huissier requis de mettre à exécution, une sentence obtenue au bailliage par les religieux contre Julien Cloustier écuyer conseiller au présidial pour retrait de terre et fief à lui adjugés (1569).

H. 1533. (Liasse.)- 6 pièces parchemin 13 pièces papier. 1570-1676 - Cintheaux - Extrait du registre des ventes faites aux ramps de Bretteville-sur-Laizet concernant celle d'un pot d'étain saisi à la requête des religieux de Barbery sur Fleury Fouques pour paiement d'arrérages de rentes (1570).- Reconnaissance devant Jean de Launay et Adrien Le Bourgeois tabellions par Marin Daumesnil du bail à lui fait par les religieux de Barbery stipulés par Jacques de Mannoury sieur de St Germain-le-Vasson, des grosses dîmes (1580).- Accord entre les fermiers des dîmes de Cintheaux et le curé de St Aignan de Cramesnil sur leur procès concernant la

possession de partie de Dîmes (1608). - Bail devant Charles Esillart et Auguste Aubourg tabellions au siège de Bretteville-sur-Laize, par dame Marguerite de Sallon, dame de Roullet, stipulant Jacques Le Blanc du Raoullet abbé de Barbery son fils et Guillebert de Montaigu sieur de Hartigny procureur du dit abbé, à Michel Couvrechef, des grosses dîmes de Cintheaux (1613). - Vente par devant Geoffroy Anquetil clerc tabellion au siège de Bretteville-sur-Laize et Cournebu par Jeannette veuve de Jean Campion à Henry Scelles, d'un acre de terre delle du pré Marie (1617). - Bail devant Charles Brocquet et Mathieu Gervaise tabellions au siège de Cournebu par Jean Chuault abbé de Barbery à François et Jean Docaignes frères, des grosses dîmes de Cintheaux (1624). - Reconnaissance devant Robert Poulain et Charles Dutron tabellions au siège de Placy par Abraham d'Ussy du bail à lui fait par Jean Chuault abbé de Barbery, d'un acre de terre (1624). - Aveu rendu aux religieux de Barbery, par Aignen Seigneurie d'une pièce de terre delle de dessus la brière de Gonesnil (1629). - Sous bail devant : Auguste Aubourg et Daniel Eostain tabellions au siège de Bretteville-sur-Laize par Jean Le Normand sieur de la Brethonnière fermier des grosses dîmes de Cintheaux, à Guillaume Le Guillard et Jacques Esillard du restant de son bail (1631). - Bail devant Philippe Benard et Pierre de Launey tabellions au siège de Cournebu par Louis Quinet abbé de Barbery à Jean et Robert Docaigne

des grosses dîmes de Cintheaux (1639). - Extrait des registres du tabellionnage de Caen concernant la vente faite devant de La Londe et Lesueur tabellions par Pierre et Georges Guillemin frères à Bastien Lesec, de 2 corps de logis (1641). - Obligation de Georges de Hauduit écuyer sieur de la Croix, commissaire examinateur à St Silvain de payer aux religieux de Barbery, la dime de 2 portions de sainfoin à Gonesnil (1662). - Extrait du registre intitulé papier terrier de la commanderie de Bretteville - le - Rabet et Voymer dressé à la réquisition de frère Marcoul de la Haye commandeur du dit lieu, concernant les biens possédés à Cintheaux par Georges Poret fils Guilldume (1663), le dit extrait collationné par Faguet et Boullin tabellions à la réquisition de dom Augustin Ouzouf religieux procureur de l'abbaye de Barbery (1777). Adjudication devant Jean Guilbert archidiacre licencié aux lois curé de St Ouen de Caen et vice gérant de l'officialité de Caen, du déport de la cure, et bénéfice de St Germain de Cintheaux vacant par la mort de Thomas Eoyon, à Charles Guilbert moyennant 40 livres, 10 sols (1676).

Chouyon

H. 1534. (Liasse.) — 1 pièce parchemin; 107 pièces papier. 1677-1687 - Cintheaux. - Procédure aux assises de Falaise devant Lonnard de Brochard écuyer sieur de St Ouen, lieutenant ancien civil et criminel au bailliage de Caen pour la vicomté de Falaise, entre les religieux de Barbery, les paroissiens de Cintheaux et Jacques Lemercier, économe, de l'abbaye, intervenant, concernant les réparations du clocher de l'église (1677). - Semblable procédure devant Louis Vauquelin écuyer, lieutenant

général (1679).- Procédure en la cour de Parlement entre les mêmes et Gillonne de Harcourt comtesse de Tiesque intervenante concernant les dites reparations (1679).- Plan et profil de l'église notamment par J. Le Bon, graveur, mémoires imprimés, copies de pièces y relatives; arrêt du Parlement de Paris de 1659, etc.- Requête adressée au bailli de Caen par les religieux de Barbery pour faire ordonner la visite par experts de l'état des réparations du clocher afin d'éviter des dégradations au chanceau (1681).- Inventaire des pièces déposées au greffe de la cour en la première chambre des enquêtes par les religieux de Barbery contre les paroissiens de Cintheaux.- Suite de la procédure au parlement entre les dits religieux et paroissiens (1685 - 1686).- Délibération prise à l'issue de la messe dite par Pierre Picard, vicaire, par Eleazard d'Auby écuyer sieur de Boismorel, Jesse Daumesnil sieur de Hautmesnil, Louis Leclerc sieur des Vallées conseiller et avocat en l'Amirauté, Charles Duchemin bourgeois de Caen, Georges Daumesnil, le jeune, François Levillain, François Poulain, Pierre Lebrun, Pierre Legrand François Crébutien, Charles Verel, Jacques de Robertmesnil Georges Lemoine, Robert Bellenger, Nicolas Guérard, Daniel Cousin, Pierre Poret, Gilles Huet, Nicolas Lucas, Nicolas et Pierre Poullain, tous paroissiens, concernant la transaction à faire avec les religieuse de Barbery sur leur procès pendant à Rouen (1687).-

H. 7535. (Liasse.) - 77 pièces papier.

1688-1788. Cintheaux. - Pièces du registre du greffe civil de Paris, contenant la copie de pièces signifiées à la requête de François Verjeux évêque de Grasse, abbé de Barbery et de Jacques Lemercier économe de l'abbaye, aux prieur et religieux de la dite abbaye, avec commandement de payer la somme de 3.000 livres adjugée au dit abbé (1688). - Engagement de Charles Hébert envers Dlle Poisson abbé de Barbery de passer bail des grosses et menues dîmes (1696). - Promesse de l'abbé de Barbery à Georges Le Moine de passer bail des grosses et menues dîmes à la caution de Mauduit de Gomesnil (1699). - Requête adressée aux présidents Trésoriers de France généraux des finances par les religieux de Barbery, pour obtenir mandement de faire approcher Charles Faucon de Bellecroix pour être condamné d'ouvrir une [illegible] conduisant à la grange dîmeresse et par lui bouchée (1716). - Procédure et plan y relatifs (1717-1718). - Engagement de Thomas Royer envers l'abbé de Barbery, de lui livrer pour le vin du bail des dîmes qu'il lui a fait, 100 boisseaux d'avoine et 200 de paille (1719). - Itérative sommation faite par Gilles Dauverne La Chapelle sergent, à la requête des religieux de Barbery, à Robert Huet collecteur principal et au paroissiens, de fournir leur réponse à la demande qu'ils ont adressée à l'intendant pour être déchargés de leur taxe d'office (1723). - Transaction entre les religieux de Barbery et Nicolas Benard et Jean Blanvillain de la paroisse de Cintheaux sur leur procès concernant le paiement de la dîme de la première toutes des agneaux par eux achetés hors la dite paroisse (1743). - Déclaration

faite par Charles Daubert huissier, issue de la messe paroissiale de Cintheaux, que les religieux de Barbery, entendent continuer de faire valoir leurs dîmes, comme ils ont fait depuis longtemps (1762).- Semblable déclaration faite par: Jean François Haulard (1769 — 1775).- Thomas Granderie sergent (1780).- Noël Sébastien Jame sergent (1784).- Procédure au bailliage de Falaise entre les religieux de Barbery et la veuve Lebaudy concernant le paiement de la dîme des laines (1786).- Déclaration faite par Noël Sébastien Jame sergent, issue de la messe paroissiale que les religieux de Barbery stipulés, par dom Pierre Prévost cellerier, entendent continuer de faire valoir leurs dîmes (1788).- Mémoire informe des rentes seigneuriales dues à l'abbaye, redevables: de Cuverville héritier de M. de la Serre, Pierre Auzeray écuyer, Robert Palais dit la Bequette, de Colleville au droit de Jean Morel vicomte de Falaise, Guillaume Lesueur écuyer, représentants Noël Haguerel, Gaspard Daumesnil &c=

H. 1536. (Cahier.)- Grand format, 16 feuillets papier, 2 pièces intercalées.

1728. Cintheaux - Journal de la dîme pour la récolte de l'année = perçu: 39 toisons, 6 fagots de lins, 762 bottes de sainfoin, 3370 gerbes de froment, 227 gerbes de seigle, 946 d'orge, 654 d'avoine, 35 gerbes de pois blancs et verts;— livré: 622 boisseaux de froment, 226 d'orge, 212 d'avoine, 33 boisseaux de seigle, 9 boisseaux de meteil, 2 boisseaux de pois blancs et verts, les recettes s'élevent, à 238 livres, 3 sols, 3 deniers et les dépenses, à 255 livres, 9 sols 8 deniers, excèdent de dépenses 17 livres 6 sols 5 deniers

quittances de droits de courtiers. jaugeurs délivrés au bureau de St Laurent par Louvet, à l'abbé de Barbery pour l'enlèvement de 2 barils de petit cidre de sa cave pour servir à la récolte de la dîme de Cintheaux.

H. 1537. (Cahier.) - Grand format, 16 feuillets papier. 1730 - Cintheaux - Semblable journal, perçu: 44 toisons de laines, 76 bassons de chanvres et lins, 662 bottes de sainfoin 3210 gerbes de froment, 131 de seigle, 908 d'orge, 1092 d'avoine, 1094 gerbes, de limages, pois gris, vesse, cumin et lentilles - les pommes et poires ont fait défaut en la dite année - 111 bottes de bois blancs et verts; - livré: 461 boisseaux de froment, 161 d'orge, 254 d'avoine, 20 de seigle et méteil 8 de pois blancs et verts 1197 de limages, pois gris, vesse, cumin et lentilles, 794 bottes de paille et 1003 écoussins; les recettes s'élèvent à 198 livres 7 sols et les dépenses à 213 livres 11 sols 6 deniers excèdent de dépenses 15 livres 4 sols 6 deniers.

H. 1538. (Cahier) - Grand format, 14 feuillets papier, 3 pièces intercalées. 1742 - Cintheaux - Semblable journal, perçu: 35 toisons de laines, 725 bottes de sainfoin, 3088 gerbes de ~~sainfoin~~, 990 d'orge, 839 d'avoine, 150 de seigle et méteil, 494 de limages, vesses, io de pois blancs et verts; - livré 623 boisseaux 1/2 de froment, 213 d'orge, 283 d'avoine, 36 de seigle et méteil, 3 quarterons de pois blancs et verts, 495 de limages, 2496 bottes de paille, 705 écoussins, recettes 250 livres 11 sols, dépenses, 214 livres 6 sols 9 deniers, excédant de recettes 36 livres

4 sols 3 deniers.- Quittances de droits de courtiers jaugeurs, délivrées au bureau de Quilly par Guermonne, à l'abbé de Barbery pour l'enlèvement de barriques de cidre de sa cabe pour servir à la récolte de la dîme.

H. 1539. (Cahier).- Grand format, 12 feuillets; 4 pièces intercalées papier.

1743- Cintheaux - Semblable journal, perçu : 2 livres 10 sols pour valeur de toisons, 1092 bottes de sainfoin, 107 septiers de chanvre, 136 boissons de pommes, 7 boisseaux de poires, 2 300 gerbes de froment, 870 d'orge, 925 d'avoine, 64 gerbes de seigle et méteil 4 boisseaux 1/4 de pois blancs et verts;- Livré : 462 boisseaux de froment, 188 d'orge, 310 3/4 d'avoine, 15 1/2 de seigle, 3 1/2 de sarrazin, 8 gerbes de pois blancs, 515 gerbes de limages, 1775 bottes de paille 362 écoussins;- Recettes 223 livres 13 sols 3 deniers, dépenses 174 livres 11 sols, excèdent de recettes 49 livres 1 sol 3 deniers;- Quittances de droits de Courtiers jaugeurs délivrées au bureau de Quilly par Guermone, à l'abbé de Barbery pour l'enlèvement de barriques de cidre de sa cave pour servir à la récolte de la dîme.- Billet de levée au grenier à sel par les faisants valoir la dîme de Cintheaux, d'un quart de sel pour être employé aux salaisons de leurs beurre et lard.

H. 1540. (Liasse.) – 5 pièces parchemin, 2 pièces papier. 1430–1570 – Cléville – Reconnaissance devant Jean Allouf tabellion sous Jean Eude tabellion en la sénéchaussée et haute justice d'Argences et St Gabriel, par Jean Baron de la fieffe par lui prise, de Michel Pointel pour Jean et Robin, ses enfants mineurs, des biens à eux échus par la mort de Etienne Le Marchant leur grand père (1429. v.s.). – Reconnaissance devant : Jean Allouf tabellion en lad. sénéchaussée d'Argences par Jean Maxieu de la fieffe à lui faite par Jean Pointel de 4 acres de terre (1442). présent, monseigneur de Cantelou. – Richard Guyot et Jean Rousselin tabellions ès mettes des sergenteries d'Argences, Croam et Varaville par Michel Dubourg dit d'Orbec de Cléville faite par Jean Pointel des biens qu'il tenait du fief terre et seigneurie de lad^elle Jeanne de Méry (1476). – Donation devant Jean Le Sénéchal et Charles Turpin tabellions au siège de Bretteville et Cournebu, par Jean Pointel, de Cléville, aux religieux de Barbery de 20 sols de rente de l'obligation de Jean Maxieu (1492). – Sommation faite à la requête des religieux de Barbery à Guillaume Massieu du paiement d'arrérages de lad. rente (1570).

H. 1541. (Liasse.) – 5 pièces parchemin.
XIII^ème siècle 1652 – Clinchamps. – Donation à l'abbaye par « Hugo Clincampi, miles » du « campus Ronsolus » que tenait de lui « Ulbore Latelure apud Clincampum », pour lequel elle payait 1 rente d'un setier d'orge « et unum anserem ». (s. d.). – Reconnaissance devant : Jean Le Sénéchal et Thomas Larsonneur, tabellions au siège de St Silvain

H. 1545. (Liasse.) – 9 pièces parchemin.
1207-1330 - Croisilles. – Confirmation par Guillaume Avenel de la donation faite à l'abbaye par Robertus Bordon apud Croisill. (1217). – Charte de donation dud. Robert à l'abbaye de 1/2 acre de terre ad viam del sorian et 1/2 acre ad viam del plat avaleor, moyennant 14 s.t (1218). – Confirmation par Guillaume Avenel, de 4 acres de terre apud Les Pins que donna Rad. de Aisson, miles, homo-meus, aboutant à la terre de Raoul de Croisilles, chevalier, etc. (1225). – Donation à l'abbaye par Anquetillus Le Hericie, de Cornebu, à l'abbaye de 5 s.t. de rente à prendre sur Angot Le Hericie son frère, sur le tènement qu'il tenait de lui à Croisilles (1247, novembre). – Donation à l'abbaye par Eelart Cepel de la Moissonnière de 12 t. de rente à percevoir sur une pièce de terre appelée campus de Lengromme / juxta campum as Cauvez et juxta terram quam ego teneo de Willelmo Patrie, 1247. – Donation à l'abbaye par Jean Mainnart, de Croisilles, ad usus pauperum ad portam eorum ven~~x~~entium d'un quartier d'orge de rente, mesure de Thury sur 1/2 acre de terre aud. lieu ad. Fossam Aubout, inter terram Rad. de Cornoirum et terram Willelmi Landun (1264). – Ventes par Pierre Le Teyre, clerc, Yon Le Teyre, et Robert Le Teyre, de la paroisse de Croisilles, à l'abbaye, de fonds sis aud. lieu devant Jean Bérenger, garde du scel de la vicomté de Falaise et Jean d'Esquetot, garde du scel de la ville de Caen et Jean Mulet, clerc, tabellion, (1328-1330).

H. 1546. (Liasse.) - 31 pièces parchemin; 2 pièces papier. 1395-1545.— Croisilles - Reconnaissance devant Robin Emenart tabellion ès mettes de la sergenterie de Preaux par Jean Maillot et Jean Angot de la fieffe à eux faite par les religieux de Barbery de 4 pièces de terre (1394-v.s). - Jean de Foulvigne clerc tabellion au siège de Thury par Guyot Audrieu de la fieffe à lui faite par les religieux de 1/2 acre de terre (1421, dernier mars,) - Pierre Patry, tabellion en la vicomté de Condé-sur-Noireau, outre la rivière d'Orne, par Gervais Dujardin aux religieux de Barbery, de 3 sols 1 geline de rente (1427). - Jaquet Grant-Jouen tabellion au siège de Thury par Jean Maillot l'aîné, de la fieffe à lui faite par les religieux de Barbery de 6 vergées de terre (1456). - Vente devant Pierre et Philippot Dadon tabellions en la vicomté de Condé-sur-Noireau, outre la rivière d'Orne, par Pierre Angot aux religieux de Barbery d'une maison avec jardin (1469. v.s). - Extrait des pleds d'héritages de Condé-sur-Noireau tenus par Guillaume de Neufville, vicomte d. d. lieu, concernant le désistement de Geoffroy Poullain d'une présentation de décret qu'il avait mise contre une jurée, requise par les religieux de Barbery des biens de Jean Angot (1470). - Reconnaissance devant Jean Le Sénéchal tabellion au siège de St-Silvin par Michel Lancesour de la fieffe à lui faite par les religieux de Barbery (1470 v.s). - Copie de la désignation des biens mis en jurée aux assises de Condé-sur-Noireau tenues par Rogier de la Valette écuyer sieur de Croismont, bailli de Condé, à la Jean de la Mouche sieur de Héronville sur Pierre Angot pour paiement d'arrérages de rente (1477 v.s). - Déclaration des biens mis en jurée par les religieux de Barbery, sur Jean Maillot pour

paiement d'arrèrages de 10 sols de rente (1478 v.s).- Reconnaissance devant Thomas Bourdon et Thomas Varice tabellions en la vicomté de Condé-sur-Noireau outre la rivière d'Orne, par Robin Brion de la fieffe à lui faite pav Maillot des biens de son père (1478 v.s).- Reconnaissance devant Jean Grant-Jouen et Guillaume Crespellier, tabellions au siège de Thury par Jean Bellengier de la fieffe à lui faite par les religieux de Barbery stipulés par Raulin Guérié religieux bailli de l'abbaye d'une portion de pré (1479).- Vente devant Jean Le Séchal et Thomas Larsonneur, tabellions au siège de St-Silvin par Jean Maillot aux religieux de Barbery de 12 sols 6 deniers de rente (1482).- Reconnaissance devant les mêmes par Evrard Rogier, de St-Martin de Croisilles de la fieffe à lui faite par les religieux de Barbery (1487).- Vente devant Jean Grant-Jouen et Robert Gringort tabellions au siège de Thury par Jean Brion l'aîné, fils Robin à frère Guillaume Constantin prieur de Buron de 2 pièces de terre (1490).- Vidimus devant Jacques Regnault, écuyer garde du scel des obligations de Falaise par Jean Foullain et Pierre Barate clerc tabellions de la vérification par eux faite de l'état de distribution par Jean Bluyn écuyer vicomte de Condé, en 1513, des deniers provenant de la jurée des biens de feu Jean Brion (1513-v.s).- Déclaration des récoltes saisis à la requête des religieux de Barbery pour paiement d'arrérages de rente (1545).

H. 1547. (Liasse.) – 3 pièces parchemin ; 32 pièces papier.
1546 – 1781. – Croisilles – Ratification devant Pierre de Perrières et Guillaume Poret tabellions au siège de Bretteville-sur-Laize par dom Etienne Hardouin prieur de St-Nicolas de Buron prieuré dépendant de Hambie et le bailli et procureur de l'abbaye de Barbery de l'accord fait sur leur procès en paiement d'arrérages de rente (1546). – Vente devant Robert Mabeulte et François Olivier tabellions en la vicomté de Condé ès mettes d'outre la rivière d'Orne par Boniface Baduel et sa femme fille de Briant Dadon à Pierre Godey bourgeois de Thury d'une vergée de terre (1555-v.s). – Vente devant : Alexis Lesoq et Jean Le Gabilleur tabellions au siège de Vaucelles de Caen par Philippe Berté à Pierre Menard du droit de condition retenu en lui vendant une vergée de terre (1568). – Laurent Bacon et Bonaventure Foucher tabellions à Croisilles par de Pengny à Balthazar Coudré de 3 vergées de terre (1578). – Jean Durand et Laurent Bacon tabellions par Mathieu Pieron à Boniface Pengny d'une pièce de terre (1585). – Extrait du papier terrier de l'abbaye concernant la verge et fief de Croisilles, dont la vavassorerie des Rubertes contenant 23 acres ½ est sujette en un livre de poivre à la St-Michel (1586). – Vente devant Christophe Brière et Philippe Olivier tabellions au siège de Thury par Geoffroy Godé bourgeois de Thury à Jean Le Gardeur sieur de St-Quentin de 2 vergées ½ de terre (1610). – Saisie arrêt faite entre les mains de Jacques Pinson fermier de Mme de Franquetot pour paiement d'arrérages de rente (1659). – Ordre de Messire, de payer aux religieux de Barbery, les rentes dues

par Mme de Valleray (1657).- Fieffe devant Jean Lenormand tabellion à St Martin de Lallen par Jean Noget pour lui et Germain Noget curé de St Germain sur Oiziers et les enfants de Guillaume Noget ses frères à Alexandre Foucher de 3 pièces de terre (1730).- Transport devant Michel Le Rebourg notaire au siège d'Harcourt par les mêmes à Madeleine Bellenger veuve de Gaspard Coeuret de 14 livres de rentes (1737).- Sentence de Alexandre Noël de Baudry écuyer sieur de Balzac, docteur aggrégé en l'Université de Caen, procureur du roi de la maréchaussée sénéchal des fiefs de l'abbaye de Barbery assisté de François Ponche notaire pris pour greffier, portant réunion à la seigneurie de Barbery de biens sous la verge de Croüilles, faute de devoirs accomplis (1739).- Déclaration faite par Raoul Antoine de St Simon, comte de Courtomer, brigadier des armées du roi et capitaine au régiment des gardes françaises, seigneur et patron de Ste mère église, Villeray, Croisilles, Boisdaume, Le Hot, Montigny, Maisoncelles, les Granges, Boishamon, Chiemesnil, etc; aux religieux de Barbery, de 26 vergées 1/2 de terre en la vavassorerie des Bubertes (1739).- Ratification devant François Ponche notaire au siège de Bretteville-sur-Laize, par Alexandre Foucher et Jean Piedoux de la mouvance d'une pièce de terre, déclarée, du seigneur duc de Harcourt et étant de la seigneurie de Barbery (1740).- Déclaration faite par Charles de Corday d'Orbigny héritier en partie de Jean Leonard Le Gardeur écuyer, aux religieux de Barbery, de 3 pièces de terre (1743).- Mandement de Jean Pierre Le Coq, avocat, bailli de la justice de Gouvix et Outrelaize, sénéchal de la seigneurie de Barbery,

au premier des hommes ou tenants requis de publier issue de la messe paroissiale de Croisilles la tenue des pleds de la dite seigneurie (1781).

H. 1548. (Liasse) – 4 pièces parchemin.

XIII ème siècle – 1272. – Donnay. – Donation par Radulfus Travers à l'abbaye, ad pro pane et vino ad missas cantandas, d'une rente d'une mine de froment ad mensuram de Boreio et 20 s. ang. avec droits sur son bois de Donai; il tad. rente assignée à Geoffroi abbé de Barbery sur son homme de Donnay (etc.) . Testibus Rad. de Clincampo, Guillelmo Marmion, Guillelmo de Croisilla, Guillelmo Pelvel. – Vente à l'abbaye par Guillebertus Le Conte, de Donaio, d'une mine d'avoine de rente à prendre sur Guillaume Humout, de Pinnis (d'Espins) sur une pièce de terre nommée campias de prato que tient de lui ld. Guillaume inter herbergagium dicti Willelmi et terram Rad. Boudrer. 1252 mai, coram parrochia de Spinnis. – Donation par Radulfus dictus Travers, miles, pour son anniversaire, de rente assise à Donnay (1269). – Confirmation par Philippe Travers, chevalier, seigneur de Donnay, fils Dad. Raoul, à l'abbaye, de ses possessions dans son fief, etc. 1272. octobre.

H. 1549. (Liasse) – 7 pièces parchemin; 3 pièces papier.

1462 – 1614 – Donnay. – Extrait des pleds des fief, terre et seigneurie de Donnay pour Jean de Clinchamps écuyer seigneur dud. fief, tenus par Jean Chièvre, lieutenant de Gervais de Launay, sénéchal concernant la

délivrance réclamée par Dom Philippe des Besiers, procureur et bailli de l'abbaye de Barbery de biens arrêtés de la part dud. écuyer, contrairement au bail fait par Raoul et Philippe Bravers, chevaliers, seigneurs de Donnay (1461 v.s). - Réceptation devant Guillaume Crespelien et Robert Gringore, clercs, tabellions au siège de Thury, sous Macé Davois, écuyer, garde du scel des obligations de la vicomté de Falaise par Jean Heubert l'aîné et Jeanne sa femme, Jean Buisson et Lucette sa femme, Richard Pasquier et Jacquette sa femme, Jean Foucher le jeune Guillaume et Jeanne sa femme et Jean Dionis et Marguerite sa femme, les dits femmes filles et héritières de Roger Lefevre dit Domine, des lots de la succession dud. Lefevre (14 89 v.s). - Accord devant Jean Le Sénéchal et Charles Turpin tabellions aux sièges de Bretteville et Tournebu, entre l'abbé de Barbery, dom Jean de Garsalle et dom Roger Doucaignes religieux et Guillaume et Jean Cassart (1492). - Procédure entre les religieux de Barbery et Colas Maury pour paiement d'arrérages de rente (1531 v.s). - Quittance devant les tabellions de St Aignan de Cramesnil par Jean de Ferrières ex procureur-receveur des rentes de l'abbaye de Barbery à Martin Duport au droit de Jacques Dionis de Donnay de la somme de 60 sols pour acquit d'arrérages de rente (1614). - Obligation devant les dits tabellions par Jeanne Gosselin veuve de Jacques Cassart de payer à Jean de Ferrières ex procureur de l'abbaye de Barbery la somme de 30 sols pour arrérages de rentes (1614).

H. 1550. (Liasse.) – 13 pièces parchemin.
XIII ème siècle – 1276 – Espins. – Donation par Hugo de Logio, miles (à Barbery, de 1/2 livre de poivre à prendre ad nundinas prati, que Roscelin de Cauvicourt lui devait (s. d.) – Fieffe par Matilde fille de Nicolas de Fuenc, chevalier, veuve de Philippe de Mutrecy, à Raoul de Fuenc, son frère, du tènement que Rogerus Le Hucous tenait d'elle apud Les Pins, et de celui que tenait d'elle dud. lieu, Robert Le Corvesier, ainsi qu'une pièce de terre de son domaine versus boregenest, inter terram heredum Petri Mastane, et terram Roberti de Molendinis et campum de Chesia inter terram Radulfi Boudier et terram Hugonis filii Odonis, et campum de Foousset juxta terram monachorum de Valle Richerii, sous 1 rente de 2 t. (1244). – Fieffe de Jeanne fille dud. Nicolas, aud. Raoul de tènement à Espins (1245, mars). – Autre fieffe de lad. Matilde, veuve de Philippe de Mutrecy 1246. Reconnaissance de rente passée en faveur de l'abbaye par Guillaume Baron à Espins (1246, novembre). – Fieffe faite par Philippe, abbé de Barbery, à Raoul Erchenbaut, d'Espins, de pièce de terre, qu'il tenait d'eux, joupte le chemin de Chury (1247, mars). – Donation de rente par Remilius Bordon de Spinis" (1249). – Donation à l'abbaye par "Gaufridus Humout, des Pins" à l'abbaye, d'une pièce de terre "in territorio des Pins, inter heredes Hu telen des Pins et terram quam dicti Monachi habuerunt de domino Johanne Le Chevalier et butat super vetus cheminum (1249, août). – Confirmation de la donation de Ramulfus Borion par Radulfus

Bodier 1250, août, - Donation d'un champ adlieu par Johannes Bacon, d'Espins (1259, novembre) - Vente par Hugues Loiseau (Hugo dictus Avis), de parrochia d'Espins à Philippe Le Parmentier, bourgeois de Caen, de rente sur un jardin adlieu (1270). - confirmation de sa femme Orengia devant l'official de Bayeux (1270)

H. 1551. (Liasse) - 42 pièces parchemin, 14 pièces papier.

1344-1683 - Espins - Aveu rendu aux religieux de Barbery par: Jean Lescharpe de 2 acres de terre (1343.v.s) - Jean Aleps dit Poullain de 3 acres de terre (1395 v.s). - Macieu Dutrou de vergées ½ de terre (1396). - Pierre Osenne d'une maison avec pièce de terre (1425). - Reconnaissance devant Jean Anquetil tabellion au siège de Bretteville-sur-Laize et Cournebu par Guillaume Fournet aux religieux de Barbery, de rente (1433.v.s). - Aveu rendu aux dits religieux par: Jean Vasnier d'une maison avec jardin (1454.v.s). - Jean Vasnier de 7 vergées de terre (1461). - Jean Vasnier prêtre fils Jean, d'une maison avec jardin (1469.v.s). - Pierre Fournet de ½ acre de terre (1486). - Distribution faite Jacques Desbuas écuyer, vicomte de Falaise en la paroisse de St Pierre du Bu, pour le danger de la peste ayant cours à Falaise, des deniers provenant de la vente faite faire par Guillaume Le Normand écuyer, des biens de feu René Bateste, écuyer, pour paiement d'arrérages de rente (1551). - Extrait du registre du tabellionnage de Falaise concernant la vente faite par Charles Connard, sieur de Sacy, à Jacques Baudouin écuyer fils de Jean Beaudouin

écuyer sieur de Cingal, du marché hérédital du fief, terre et seigneurie d'Espins qui fut Grymoult, tels qu'ils lui avaient été vendus par Jean et Jacques Ciret écuyers (1552). - Procédure en la vicomté de Falaise entre les religieux de Barbery stipulés par Thomas Bourrienne l'un d'eux et Antoine Fleury prêtre pour paiement d'arrérages de rente (1553). - Etat des biens de feu Michel Le Normand écuyer, décrétés instance de M. de Croisilles (1599). - Reconnaissance devant Jean Aubert et François Laugevis, notaires, en la vicomte de Falaise pour les sièges de Bazoches et Bons par Dame de Souré, abbesse de Villers Canivet aux religieux de Barbery stipulés par dom Augustin Fromont, que le transport à elle fait de la somme de 100 livres à prendre sur Marie Le Gardeur femme de Jacques Baudouin, écuyer sieur d'Espins par Elisabeth Guilbert veuve de Charles Barbot, novice en l'abbaye de Villers, n'a été accepté que par complaisance pour les dits religieux &c. (1683).

H. 1552. (Liasse.) - 4 pièces parchemin. 1227-1290. - Estrées. - Fieffe par Milo Le Monnier à Michel de Falaise, de sa part de la terre que lui et son frère avaient sub monasterio d'Estrées et une pièce de terre qu'il avait supra vallem sub grancia sanctimoxilium de Vilers (1227). - Lacérations. - Ventes par Guill. dictus Balle, à Guillaume Ventras, prêtre, de rentes assises à Estrées (1275-1276). - Vente de rentes par led. Guillaume à l'abbaye 1290 (Lacéré et incomplet).

H. 1553. (Liasse) - 14 pièces parchemin ; 34 pièces papier.

1367-1668 - Estrées - Reconnaissance devant : Pierre Angot tabellion sous Jean Le Coutelier, garde du scel des obligations de la vicomté de Falaise par Henri du Val d'Estrées, aux religieux de Barbery de 15 boisseaux d'orge de rente (1367). - Jean Anquetil tabellion au siège de Bretteville par Michel Martin aux dits religieux de rente (1431). - Aveux rendus aux dits religieux par : Jean Guesnon (1451) ; et Guillaume de Guiderville, prêtre (1477 v.s). - Transport devant Jean Le Sénéchal et Charles Turpin, tabellions au siège de Bretteville et Tourneby par Etienne Bertin, d'Estrées-la-Campagne, à Jean Le Croisie et à Jeanne sa femme, demeurant en l'abbaye de Barbery, de 5 sols de rente (1492 v.s). - Vente devant les mêmes par le dit Bertin, aux mêmes, de 3 vergées de terre (1493). - Ratification devant Charles Turpin et Marin Chièvre, clercs tabellions aux dits sièges par Jeanne, femme de Guillaume Mannoury de la vente faite à Jean Le Croisye et Jeanne sa femme de 10 sols de rente par le dit Mannoury (1495). - Vente devant Charles Turpin et Jean Baudouin, tabellions à Tourneby, par Martin Hugot à Jean Le Croysie et à Jeanne sa femme de 10 sols tournois de rente (1497). - Déclaration informe des biens réunis à la seigneurie d'Estrées faute de devoirs rendus. - Quittances données par Poret, fondé de dom Thomas Bourrienne, bailli et procureur de l'abbaye, à diverses redevables de rentes (1546). - Lots faits devant Philippe Lecomte et Robert Le Roux tabellions au siège de St Silvain entre Thomas et Michel Guesnon des biens de feu Gabriel Guesnon prêtre leur frère (1546). - Tierce devant Pierre de Perrières et Mathieu Boisard

tabellions au siège de Bretteville sur Laize par Louis Ménard abbé, Guillaume Grouet, prieur claustral, Roger Kyrye, sous-prieur, Thomas Bourrienne bailli, Roel Motte, Lucas Yon, Pierre Bohère, Charles Corne, Guillaume de la Haye, Jean Boujon, Saturnin Turpin, Maurice Daverne, Gilles de Montaigu et Gilles Foulongne religieux à Michel Laygnel, Eloi, son fils et Olivier son frère d'une pièce de terre fieffée à Henry du Val (1553); présent Jean Boujon, curé de Vaumérol. - Extrait du registre de Léon Guéret sergent royal en la vicomté de St Sylvain, concernant la vente d'une vache saisie à la requête des religieux de Barbery sur Laurent Breton pour paiement d'arrérages de rente (1567). - Quittances données par les fermiers du revenu de l'abbaye de Barbery à Thomas, Michel et veuve Christophe Guesnon de rente, en orge (1578-1579). - Semblables quittances données par Daumesnil à la veuve Christophe Guesnon (1600); - et par Pinel à Michel Guesnon (1604). - Vente par Philippe Baratte sergent, d'une genisse saisie à la requête des religieux de Barbery sur les héritiers Christophe Guesnon pour paiement d'arrérages de rente (1616). - Extraits du papier journal de la recette des rentes de l'abbaye concernant celles dues à Estrées par les héritiers Guesnon (1618-1623). - Mandement de Pierre de Fontaine écuyer sieur de Neuilly sénéchal de la seigneurie de Barbery au premier requis de publier issue de la messe paroissiale, l'adjudication des biens saisis pour être réunis à la dite seigneurie (1642). - Extrait des plets de la dite seigneurie tenus par Nicolas Planchon, sénéchal en présence de dom Etienne Dailly procureur de l'abbaye et de Louis Fresnel tabellion, concernant la déclaration faite

par les héritiers de Philippe Le Belier d'une vergée 1/2 de terre sise à Estrées (1662). - Autre extrait des dits plets concernant l'élection d'un prévôt, signé Fesnel (1663).

H. 1554. (Liasse.) - 3 pièces parchemin, 55 pièces papier.

1664 - 1710 - Estrées - Opposition faite par Nicolas Du Mouchet huissier aux religieux de Barbery à la requête de Thomas Bidard de son élection au service de prévôté, comme n'étant aucunement leur vassal (1664). - Vente devant Pierre Jeanne et François Laugeois tabellions au siège de Tournebu par Robert Laignel fils Jean à Henri Massinot d'une partie de maison à la rue Guesnon (1669). - Extrait des lots faits entre Martha Lebreton, Jean Cerisay procureur au parlement de Normandie époux de Madeleine Le Breton et Françoise Le Breton sœurs et filles de feu Jacques Le Breton doyen des avocats de la cour des aides de Normandie, de biens sis à Estrées, le dit extrait collationné à la requête de Guillaume Davoult prieur de l'abbaye (1694). - Copie d'aveu rendu en 1698 à Guillaume de Villers seigneur de Maisons Dampigny Huppain, tuteur de son fils, héritier de Marguerite Du Breuil sa mère, par François Le Breton bourgeois de Falaise de biens, à Estrées la dite copie signifiée à la requête du seigneur de Guibray aux religieux de Barbery (1698). - Reconnaissance par Marthe Le Breton à Pierre Godefroy marchand à Falaise des biens lui revenant de la succession de son père (1701). - Procédure entre les religieux de Barbery et led. Godefroy pour paiement de 13^{s} et autres droits à eux appartenant (1704).

Répliques des religieux aux défenses du dit Godefroy (1707). - Suite de la dite procédure au bailliage de Falaise devant Pierre Hélie, lieutenant ancien civil et criminel (1707). - Inventaire des pièces produites au greffe du bailliage de Falaise par Pierre Godefroy marchand, contre les religieux de Barbery et Joseph François de Marguerit chevalier seigneur de Versainville conseiller au parlement fils de feu Me de Guibray doyen des conseillers de la grande chambre, concernant le remboursement d'un droit de 13e, payé (1710).

H. 1555. (Liasse) 1 pièce parchemin, 45 pièces papier. 1711-1781 - Estrées - Procédure en Parlement entre les religieux de Barbery stipulés par Guillaume Davoult prieur, Pierre Godefroy appelant en présence de Me de Versainville président en la cour des aides et finances ajourné, concernant la perception d'un droit de 13e (1711). - Inventaire des pièces produites par les dits religieux au greffe d. de la cour en la 2e chambre des enquêtes (1711). - Réponses desd. religieux aux griefs desd. Godefroy et de Versainville (1711). - Factum des dits religieux contre les mêmes (1712). - Procédure au bailliage de Falaise entre lesd. religieux stipulés par Guillaume Davoult prieur, et les représentants de feu Pierre Godefroy bourgeois de Falaise pour paiement d'arrérages de rentes (1714). - Reconnaissance devant Philippe Hoisson notaire au siège de St Silvain par François Laignel fils Marc et Thomas Laignel fils Denis acquéreurs de feu Thomas Martin, aux dits religieux stipulés par Guillaume Davoult prieur de partie de 15 sols et 1 chapon de rente pour fieffe de maison en la rue Guesnon (1717). - Procédure au bailliage de Caen entre lesd religieux et François Laignel

pour paiement d'arrèrages de rentes (1729).- Vandement de Jean Pierre Le Coq avocat au Parlement de Paris, bailli de la justice de Gouvis sénéchal de la seigneurie de Barbery, au premier homme et tenant de la dite seigneurie de publier la tenue des plets d'icelle, issues des messes paroissiales, à la suite est l'attestation de Pierre Patry prévôt, de la dite publication en la paroisse d'Estrées (1781).- Mémoire informe des terres sujettes en 22 sols 6 deniers, 1 chapon et 1 boisseau d'orge de rente envers l'abbaye de Barbery.

H. 1556. (Liasse.) - 9 pièces parchemin.

1230-1261 - Fontaine-Halbout.- Donation par Robertus, miles, et dominus de Fontanis, à l'abbaye, de 2 acres de terre in territorio de Fontanis, de longo vie que ducit ad Boschum Halbout in valle Chimini juxta terram Ric. Rufi unde caput butat versus haiam de Bosco, pour faire une fitance aux moines le jour de St Georges et après sa mort le jour de son obit (1230).- Donation par Ramulfus de Fontibus clere, pro anima Dni Roberti filii Crucis militis, de son champs sis aud. lieu dit campus de Cruce, jouxte la terre de Guillaume de Fontaine, son frere pour faire deux fitances aux moines, l'une à son anniversaire, l'autre à celui de Robert Fidz-Erneis (1231).- Donation par le même de deux acres de terre in territorio de Fontibus Le Halebout in culturo de Cruce, et confirmation de son frère Robert de Fontaine Chevalier (1231).- Donation par led. Robert d'un acre 1/2 de terre aud. lieu in campo celestre pour faire une fitance aux moines en memoire de sa femme Aeliza (1231).- Donation par le même pour 1 acre de Ramulfus clere, son frère, 1 acre de terre " quam Radulfus

Gohel dimisit in manu mea sitam in territorio de Fontanis versus vallem chemini, inter terram Symonis Garini et terram Rad. Torquetil (1231). - Charte s. d. de Willelmus de Fontibus junior, filius Willelmi de Fontibus, militis, confirmant les donations de son père Guillaume. - Donation par le d. Robert de Fontaines, chevalier, de terras de essartis bosci mei de Noa sitas inter eumdem boscum meum de Noa et boscum au Chambellenc 1235. Copie authentique de 1531. - Donation par Rad. de Fuenc à l'abbaye, "ad opus secretarie eorumdem ad serviendum Deo et sanctis ejus die ac nocte," d'unquartier d'orge de rente mesure de Thury sur son moulin situm ad fuenc, ou sur son ménage (1260, février).

H. 1557. (Liasse.) - 8 pièces parchemin; 6 pièces papier.

1424-1613 - Fontaine Halbout - Echange devant Guillaume de Raigny, tabellion au siège de Thury par Guillaume de La Mare et Jacquette sa femme et Robin Aubert de pièces de terre (1424). - Procédure au bailliage de Caen devant Jean d'Auquelin lieutenant général, entre les religieux de Barbery et Robin Aubert pour paiement d'arrérages de rentes (1479). - Ratification devant Jean Le Sénéchal et Charles Eurpin tabellions du siège de St-Sylvain par Richard Paulmier de la donation faite par Alice sa mère, en 1478, aux religieux de Barbery de 2 sols de rente pour retour d'échange (1489). - Saisie faite par Robert Retout, sergent, à la requête des religieux de Barbery, des récoltes sises à Fontaine pour paiement d'arrérages de rentes dus par Pierre Le Cerf écuyer (1491). - Fieffe devant Richard Delaunay et Thomas Aubourg tabellions au siège

de Thury, par Hector Ballière, d'Acqueville, à Roger Bisson, maréchal et Perinne sa femme, sœur dit Vallée, d'une pièce de terre (1526). – Extrait concernant la vente faite par Pierre Ballière à Robert Ballière son frère, de ½ acre de terre (1549). – Le dit extrait collationné sur le registre des contrats passés devant Jacques Allais, Pierre Aubourg et Pierre Lemaistre tabellions au siège de Bourrebi à la requête de Jacques Leblanc du Raoullet abbé de Barbery, par Aubourg tabellion (1613). – Note informe des terres appartenant aux religieux de Barbery.

H. 1558. (Liasse.) – 1 pièce parchemin.
1286 – Fontaine-les-Rouges. – Echange entre Guillaume de Fontenay, dominus de Nemilo Bourfrej et l'abbaye, de 3 quartiers d'orge de rente sur le moulin de ... (enlevé) situm super Lesiam apud Fontanas Rubeas, pour une pièce de terre sise aud. lieu 1285 mars. (Lacéré).

H. 1559. (Liasse.) – 3 pièces parchemin.
XIII^ème siècle – 1246. – Fontenay l'Abbaye. – Donation à Barbery par Robert Foubert, de Fontenay l'Abbaye, de une pièce de terre sise in varendis, aboutant au cheminum calciatum et une autre pièce de terre aud. lieu aboutant à celle des moines de Barbery (s. d.). – Lacérations. Chartes lacérées, de Robertus Bacon de Cierneio, donnant un quartier d'orge de rente à prendre apud Fontenetum Labeie 1246.

H. 1560. (Liasse.) – 6 pièces parchemin ; 2 pièces papier.
XII^ème siècle – 1263 – Fontenay – le – Marmion, 1re classe
– (Classement de l'archiviste du district de Falaise). –
Charte sans date : de Robert Marmion donnant à
l'abbaye les vignes qu'il avait à Airan « ad
confitiend a missarum sacramenta et ad munitiona
monachorum, à Fontenay – le – Marmion 3 vergées de
terre où est édifié la grange des moines, et à
Bretteville « terram que est in colle inter vineam
meam et haiam de Bur supra stagnum quod
antea donaveram ipsis monachis de Robert Marmion,
chevalier, portant que comme il a fieffé a Jean de
Vineis alors bailli du Roi, un muid d'orge de rente
sur son moulin de Fontenay – le – Marmion et
comme led. Jean avait donné lad. rente à Jean
de Monte Pson clerc, led. Marmion, à l'instance dud.
Dumont et de ses lui assigna en échange
Robertum de Fontaneto filium Gisleberti cum tenemento
quod tenebat de me apud Fontanetum Le Marmion,
quod vocatur cultura sancti Germani de chimino
sceau, (Lacérations)... de Robert Marmion, nepos Willelmi
de Belchamp, donnant à Hais filie Asceline et Willelmo
et Hugone .... (Lacérations) filiis ejus quod habuit de
Hugone Poter masuram quam tenuit Gaisdon,
etc. Testibus his Roberto de Vaci, Robert de
Fonteneio, Robert Le Vilan, etc... de Robert Marmion
junior, se portant caution que Guillaume Le
Petit, devenu majeur confirmera les aumônes et
donations faites à l'abbaye sur son fief. –
Confirmation par : Robertus Marmion junior, filius
Mathildis de Bello Campo » « Deo et B. Met Monachis
meis de Barberio », de l'aumône de toutes choses
de son domaine à Fontenay – le – Marmion, sa couture
de parva foga, sa couture des 4 acres jouxte la
grange des moines, etc., moyennant 200 l. t. « ad

déliberandum me de usura et debitis judeorum 1222. A
la suite : vente d'Elin de Fontenay 1262 mars donations
d'Etienne d'Ifs, prêtre 1228 et de Robert Clément
1226. Collation par Tanneguy Grusse, notaire
héréditaire et garde-notes royal en la vicomté de
Falaise pour le siège de Fourneby sur les originaux
à lui représenté par D. Pierre Le Borgne, religieux
et procureur de l'abbaye en 1725. - Fieffe par Robert
Marmion, chevalier, à Guillaume Gastinel, de Falaise,
du ténement de Geoffroi Port Aloe à Fontenay
1225, avril. - Confirmation par Robert Marmion fils
de Mathilde de Bello Campo, de la donation faite
à l'abbaye par Guillaume Marmion, clerc, son frère,
de la Couture de Cowercles sise à Fontenay-
le-Marmion, la moitié de 3 vergées aud. lieu.
(1238. mai).

appartient à la liasse 7 (966)

appartient à la liasse 15 (973)

H. 1561. (Liasse). - 7 pièces parchemin ; 1 pièce papier.
XII-XIII^me siècles. - Fontenay le Marmion 2^e liasse. -
Chartes sans date : de Robertus miles de Oferüs
(d'Ouffières) : concédant à l'abbaye que toute
la dîme du blé de Fontenay-le-Marmion sont
recueillie et portée sur la place devant la grange
des moines à Fontenay, " et ibidem sit divisa
sicut dividi solebat in platea juxta monasterium
de Fonteneto, ita quod decimam colligendam abbas
monachi tres quadrigas invenient cum hominibus
et equis et aliis necessariis, et ego Robertus
unam cum necessariis, et sextam partem quinte
quadrige cum necessariis et unius hominis apud
sanctum Germanum et unius hominis gradientis
per campos super equum ad décimam colligendam
et custodiendam pacifice inveniam ; », pour quoi
les moines lui donnent 10 l. ang ; - du même

renonçant à ses prétentions « super quarta parte
présentationis ecclesiam sancti Germani de Chimino
et Sancti Hermetis de Fontenoto Marmionis »
(Fragment de sceau). - De Robertus Marmion, nepos
Willelmi de Bello Campo confirmant led. abandon,
(incomplet); - du même, confirmant l'échange de
quart de la dime des fruits desd. églises que possédait
led. Robert d'Ouffières contre les terres de l'abbaye
sises à Maisons; - de Robert, évêque de Bayeux
confirmant led. échange entre Raoul abbé et les
moines de Barbery, et Robert d'Ouffières; - de W.
Evêque, W., doyen et G., chantre d'Avranches, en vertu
d'un mandement du pape Innocent y inséré portant
accord entre lesd. parties (Sceau). - Lettres de Guillaume
abbé de Savigny, et de Robert, abbé de St-André
(en Gouffern); - faisant connaître que Robert de Vasoy
(de Vaceio); prêtre, renonça au procès qu'il faisait
à Raoul, abbé, et aux moines de Barbery « super
presentatione quarte partis ecclesiarum sancti
germani de Chimino et Sancti Hermetis de
Fontenoto ... abbatem nomine monasterii inde per
quendam librum sasiuit et in continenti ad
altare cum monachis accedens ejusdem libri positione
super altare monasterium eadem elemosina investivit
1206.

cf. l 5. 1564?

H. 1562. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 1 pièces papier.
XIII^ème siècle. — Fontenay-le-Marmion. 3e liasse. —
Donation à l'abbaye par Rob. de Vaaceio, de
l'assentiment de Hugues de Saint Germain, son
frère d'un bordage qu'il tenait à Fontenay
et que Raoul Burnel tenait de lui. « His testibus,
Walt. de Capella, Phil de Vaaceio, Will. de Lamai,
Andrea de Escovilla, et pluribus aliis ». (S. d.).

deux exemplaires, dont l'un ne porte pas ses témoins. - Donation à l'abbaye par Robertus de Vaceio, presbiter, filius Hugonis Senescalli, de Sancto Germano de Criouth, de totam decimam quarte partis ecclesiarum sancti Germani de Chimino et sancti Hermetis de Fonteneto Marmionis, et quicquid juris habebam in presentatione quarte partis illarum ecclesiarum; que videlicet presentatio et decima ad me jure hereditario pertinebant (s. d.). - Donation par Roger Rossel, de Fontenay de 1/2 acre de terre à Fontenay, in valle de Rokencort, juxta terram Willelmi Brehaut, etc, moyennant 100 s.t. (s. d.). - Donation par Johanna filia Willermi Rossel, de l'assentiment dud. Roger, son oncle, d'une vergée 1/2 de terre in valle de Rokencort juxta terram Gaufridi Portaloe et apud Sparum covercles ad spinam Roberti Comitis tres virgatas terre (1217). - Fieffe par Roger Darel de 3 vergées de terre in alod apud Fontenay-le-Marmion Gilbertus Clericus (S. d.). (Sceau).

A. Nat S 1564

H. 1563. (Liasse). - 5 pièces parchemin; 1 pièce papier. XIII^ème siècle, - Fontenay-le-Marmion. 4^e liasse. - Donation à l'abbaye par Roger Darel des. 3 vergées de terre fieffées à Gilbert Le Clere, sise in alaudo (s. d.). - Donation par Ricardus Potier de l'herbergagium que tenait de lui Gilbert Le Clere à Fontenay et 5 vergées de terre in transverso vie de Noie juxta le Perron et duas acras in campo de Fossa (s. d.). - Donation par Ricardus Potier, filius Rad. Potier, de 5 vergées de terre "de mdo dominico apud Fossam Tourmet in territorio de Fonteneio et unam peiceiam

terre in perreleia versus sanctum Germanum (s.d).- Donation par Stephanus Bonart, de Fontenay, aud. lieu, ad Foss-am Adart, de la moitié de 5 vergées de terre juxta uxorem Hervei Burnel, ad partes convertes virgatam et dimidiam juxta Hdis uxorem Willermi Courberan, en la Blaverole unam virgantam et quartam partem unius virgate juxta Gilebertum Clericum, in furcatis vii tres virgatas juxta Robertum de Vacie, in Burnel, virgantam et dimidiam juxta Stephanum presbyterum de Iz (Ifs).- Il reçoit deux 4 l. 10 s. manceaux (s.d).- Donation par Rad. Le Davassor de tres virgatas terre inter sanctum Germanum de Chimino et Fontenetum Le Marmion, en la Luc (s.d.)

H. 1564. (Liasse.) — 1 pièce papier.
1206-1217- Fontenay-le-Marmion, 5e liasse.- Chemise sans pièces indiquant: deux pièces latines en parchemin portant date de 1206 et 1217, qui sont donation et confirmation de cinq acres et trois vergées de terre situées à Fontenay par Barthélemy Jean et Guillaume, fils de Godefroy, fils de Marc. 2e Autre donation d'Etienne Bonard d'un acre et une vergée de terre.»

H. 1565. (Liasse.) - 5 pièces parchemin; 1 pièce papier.
1217-1222.- Fontenay le M. 6e liasse.- Confirmation par Rogerus Rossel, de F. le. M., de la donation de Jeanne sa nièce (1217).- Donation par Petrus Lesquare de fonds sis aud. lieu (1220). (mauvais état de conservation).- Donation par Galterus Le Mignon, de Roquencort, à Villermus Le Veel, de Quailloei, qui épouse Agnes sa fille, de 6 setiers d'orge de rente à percevoir sur 7 pièces de sa

da terre ad viam de Garsabe (Garcelles), ad viam de Cramesnil, inter feodum Johannis Bordon et feod. Ds Bernarz ... et septima pecia est ad quemunum de Caam inter Rog. Le Mignon et terram elemosine sancti Martini de Roquencort 1220, coram parrochia de Roquencort. - « Noverint omnes presentes et futuri quod ego Galterus Le Minon, de Rocquencort, confirmavi cartam quam Willermus Vitulus habebat de me scilicet de maritagio uxoris sue Agnetis, et hanc cartam assignavi ponendam abbatie beate Marie de Barbereio, sive abbatie Beati Stephani de Fonteneto. Hanc autem cartam composui ad testimonium et ad confirmationem carte quam dictus Willermus Vitulus habebat de me, scilicet de predicto maritagio predicte Agnetis (1220). - Donation par Robert Marmion le jeune, fils de Matilde de Bello Campo, cédant à l'abbaye aud. lieu totam culturam meam de parva hoga et totam culturam meam quatuor acrarum juxta grangiam monachorum, et totas duas culturas meas des Gouderilz, et totam culturam meam juxta domum Willermi de Valle, et tres acras terre juxta domum Galleri Bernardi, et campum Gohart, moyennant 200 l.t. ad deliberandum me de usura et debitis judeorum (1222).

H. 1566. (Liasse) - 2 pièces parchemin; 1 pièce papier. 1223-1225. - Fontenay-le-Marmion. - 1e liasse. - Donation par Hugo Brito, de Fonteneto Marmion, d'une pièce de terre sise ad viam Saunière que butat apud domum Johannis Karrel (1223). - Donation par Jordanus Le Loremier et Ranulfus, son frère, de fonds sis à Fontenay ad fossam

Galart et juxta terram filiorum Rad. Wimont (1225).

H. 1567. (Liasse.) – 4 pièces parchemin ; 1 pièce papier 1223-1225. – Fontenay-le-Marmion, 8e liasse. – Donation par Ricardus Potier, de tout le droit qu'il avait sur un champ de 6 vergées que tenaient de lui Robert Clément, Radulfus de Rokemont et Ricardus Le Machon, frater ejus apud Fontem Marmion, juxta viam de Burnel, inter duas culturas monachorum, en échange d'un acre de terre in cultura sua de parva soga contiguam terre mee de Quarrello (1226). – Donation à l'abbaye par Robert Clément de 3 vergées de terre aud. lieu juxta viam de Burnel a latere culture monachorum, moyennant 100 s.t. 1226. Fragment de Sceau. – Vente de fonds aud. lieu par Radulfus Godefredi et Godefredus son frère (lacéré) (1226). Sceau. – Donation par Willermus filius Gaufr. de Sancto Germano de Chimino de Champ de la Fosse à Fontenay, interviam de Burnel et viam mediam juxta terram Petri Lesquare et terram Rad. Godefredi, moyennant 50 s.t 1227. Sceau

H. 1568. (Liasse.) – 4 pièces parchemin ; 1 pièce papier 1228 – Fontenay-le-Marmion, 9e liasse. – Donation par Etienne d'Ifs Stephanus de Iz, Sacerdos, d'une pièce de terre jouxte la terre de Roger Elin, proche la grange des moines, moyennant 4 l.t. 1228 (lacéré), Fragment de Sceau. – Donation par Villermus Potier, de Fontenet, filius Hays filii Asceline de sa part d'un ménage que tint Gaisdon à Fontenay avec une acre de terre juxta veterum quarreriam 1228.

H. 1569. (Liasse.) – 4 pièces parchemin; 1 pièce papier. 1229 – 1230. – Fontenay-le-Marmion. – 10e liasse. – Vente par Hosulfus de Trembleio, ad pitancias monachorum", de "quicquid habebam in Willermo Le Braibenchon, de Sancto Germano de chemin, de dono quod donavit mihi pro hommagio et servicio meo Ricardus sacerdos filius Serlonis Fabri de Barbereio", c'est-à-dire rentes à la Saint Jouin du pré, à Noël et à Pâques ... 1229. Sceau. – Donation par le même du tènement que tenait de lui led. Guillaume Le Braibenchon aud. St Germain, juxta masuram Willermi Pikenot, que lui donna led. Richard "pro hommagio et servitio meo et pro sexaginta et quinque solidis lenom 1229. (Sceau). – Confirmation par led. Richard de la donation dud. du Tremblay; il donne en outre à l'abbaye une geline de rente que lui faisait led. du Tremblay. 1230. Sceau. – Confirmation par Guillaume Travers, fils Michel, de Fontenay-le-Marmion de la donation faite par Robert son frère, dud. lieu, d'une même aud. lieu "inter duam capitalem masuram et masuram Sansonis Rahier (1229).

H. 1570. (Liasse) – 5 pièces parchemin. 1 pièce papier 1230 – 1303. – Fontenay-le-Marmion – 11e liasse. – Fieffe par "Willmus Casin, filius Rogeri Pelesauz" à Asbert Pelesauz, son cousin, de la moitié du champ de Montenval, "cujus campi unum caput jerit super molendinum de Caisson", "ita videlicet quod prefatus Hosbertus faciet sporportagium unum pertinenciarum feodi illius domino capitali" (1230). – Donation par Rad. Marié, de Sancto Germano de Chemino de fond.

aud. lieu et confirmation de " Ricardus Potier, dominus capitalis illius terre (1231). (Mauvais état de conservation).- Donation par " Jobis et Agnes, filie Machaelis de Fonteneto Marmionis de l'assentissement de Guillaume Bravers, son frère aîné, d'une vergée 1/2 de terre sise ad magnam hogam 1231. Fragment de Sceau.- Accord entre l'abbaye et " Nicholaus dictus Le Neveu, alias la Desree, de Roquencourt " au sujet de trois pièces de terres que Jeanne sa femme, avait achetées de son assentiment au mois d'octobre précédent de Jean Bernard, de Roquencourt, lesd. pièces de feodis et de dominis abbatis de Barberiis au territoire de F.-le-M. lesd. abbé et religieux ayant voulu les retraire par Coutumes etc (août 1303).- Corrigé à tort en 1233.- Donation par " Will. Bravers, filius Michaelis Prepositi " ad augmentum pitanciarum dictorum monachorum, d'une vergée de terre au territoire de Fontenay-le-Marmion " apud Le Sevel, inter terram Roberti Clément et terram Roberti de Vaaché 1233, mars.

H. 1571. (Liasse.)- 6 pièces parchemin; 1 pièce papier. 1234.- Fontenay-le-Marmion.- 12e liasse.- Echange entre les abbayes de la Trinité de Caen et de Barbery, d'une vavassorerie avec toutes ses dépendances et dîmes de Barbery, " pro excambium duarum partium unius culture terre site apud Sanctum Germanum de Chimino ... et pro excambio decem sol. turon. percipiendorum per annum feodaliter in quadam domo sita apud Cadomum apud Poncellum Frigide Rue quam Will. Le Hautier tenet ab eisdem feodalit 1234 (Mauvais état de Conservation).- Donation

par " Robertus Marmion, de Fonteneto, miles, filius matildis de Bello Campo " de " duas partes unius culture perdeversus Roquencort, que cultura dicitur cultura de Valle Spine », à Fontenay-le-Marmion (1234).- Donation par " Robertus Bonnart ", de Fontenay-le-Marmion de fondo aud. lieu " apud Couvercles " apud Nigras Terras, ad viam de Molendino, etc.- moyennant 8 l. 12 s.t. (1234).- Donation par Rob. Magier, de Fontenay-le-Marmion de deux pièces de terre in valle de Rokencort et in Burnel moyennant 100 s.t (1234) Sceau.- Donation par " Rad. Cosin " de Fontenay-le-Marmion d'une masure aud. lieu inter masuram Roberti Magier, et masuram Hugonis Burnel ». (1234).- Donation par "Robertus Picart " et ses frères, Roger et Guillaume de 3 vergées de terre aud. lieu " juxta manerium dictorum monachorum, en échange de 6 vergées de terre " in cultura parve hoge perdeversus maisagium Rad. Potier (1234). Sceaux.

H. 1572. (Liasse.)- 6 pièces. parchemin; 1 pièce papier. 1235-1236.- Fontenay-le-Marmion.- 13e liasse.- Donations à l'abbaye: par " Radulfus Cosin ", de Fontenay, du tènement que Rad. Portaloe, de Rokencort tenait de lui aud. lieu, " de maritagio quod dedi ei cum Muria filia mea, uxore ejusdem, videlicet tres virgatas in herbergagio juxta viam de Molin et Olibi ès charaus unam virgatam et dimidiam (1235); avec confirmations de Odo Cousin, de Fontenay-le-Marmion, son fils (1236); de Hugo, filius Willermi Foubert, de Fonteneto Le Taysin (1236);- par Nicholaus de Cormorun, d'un acre de terre aud. lieu apud Quarrellos, inter terram Bartholomei Portealoe et

terram Rad. Potier, moyennant 10s s.t. (1236).- par Robertus de Fontenay-le-Marmion, filius Willermi de Fontenay, du ténement que tenait de lui Thomas Bonifâce apud Sanctum Germanum de Chemino situm apud viam mediam juxta terram Ricardi Potier et terram Radulfi Labe (1236).-

H. 1573. (Liasse) - 3 pièces parchemin ; 1 pièce papier. 1236 - 1239.- Fontenay-le-Marmion 14e liasse.- Donation par Guillaume de Fontenay, à l'abbaye du ténement que tenait de lui Gislanus de Crasmainil apud Roquencort, videlicet unam peciam terre sitam de longo vie que ducit ad molendinum juxta terram Rogeri Bernart, aliam peciam terre sitam inter terram Rad. Portaloe, de Roquencort, et terram Crispini de Fontenay, et unam peciam sitam inter terram Rob. Delin et terram Rad. Engerbert (1236).- Fieffe par "Michel filius Billeheut de Fontenei le-Marmion", à Geoffroy "Portealoe", d'une pièce de terre aboutant super viam mainne" sous rente d'un tournois à Noël, moyennant 60 st (1236, novembre). - Donation à l'abbaye par "Willermus Marmion, clericus, filius Roberti Marmion, fondatoris abbacie Barberi", de "totam culturam meam de Couveciles ... et medietatem trium virgatarum sitarum in eodem loco juxta la franc rei, et culturam de la Marete, etc ... 1238, janvier (V. s). Fragment de sceau.

H. 1574. (Liasse.) — 4 pièces parchemin; 1 pièce papier. 1238 — 1239. — Fontendy-le-Marmion, 15ème liasse. — Donation à l'abbaye par Robertus Crespin, de Fontenay-le-Marmion, d'un demi acre de terre aud. lieu, "juxtà terram Johannis de Gaveio, militis, et terram Roberti Rodel (1238, mai). — Remise à l'abbaye pao Guillaume Potier, de Fontenay-le-Marmion, qui tenait d'elle ½ dimid. domum cum dimidio clauso in masura quam tenuit Gaisdon apud Fontenay-le-Marmion et unam acram terre sitã juxta veterem quarreriam, lad. acre de terre moyennant 7 l. t., il retient le reste pour lui et ses hoirs sous rente de « dimid' libram cy mini » (1238, 9 janvier). — Fragment de sceau. — Donation par « Guarinus, de Fonteneto Le Marmion », à l'abbaye, d'une masure aud. lieu que tenaient de lui « feodaliter magister Ric. Cementarius et Herbertus de Sancto Germano », moyennant 4 s. t. de rente à la foire du Pré et duobus anberibus ad Nativitatem Beatissime Virginis, deux chapons à Noël et 30 oeufs de Pâques : lad. cession, moyennant 60 s. t. (1239). Sceau. — Donation à l'abbaye par « Henricus Guisbert » d'un acre de terre aud. lieu « in monte Portealoe inter terram Rogeri Le Vilain et terram Ranulfi Guisbert, quam terram tenebat de me dill. Portealoe in feod. et hereditat. perpetua pro duabus sept. oldei annui redditus ad mensuram De Fontenay in mense septembris, moyennant 100 s. t. 1239. — Fragment de Sceau.

H. 1575. (Liasse.) - 5 pièces parchemin; 1 pièce papier
1242 - 1246. - Fontenay-le-Marmion. 16e liasse. -
Donations à l'abbaye: par "Robertus Marmion,
miles, et dominus de Fonteneto Le Marmion, de
rente sur la "relicta au Pavin", pour faire
une pitance "in die obitus mei faciendam", avec
tout le droit qu'il avait sur le tènement
sur lequel lesd. revenus lui étaient dus (1241, 2 mars)
; - par "Willermus dictus Cornoille" "ad augmentum
pitanciarum", un quartier d'orge à prendre sur terre
sise apud Couvercles inter terram Mathei Noisun
et culturam dictorum monachorum (1243); - par "
Guillermus Le Dyacre, filius Gilleberti Clerici", de
Fontenay-le-Marmion, d'un setier d'orge de rente sur
"Germanus Mascheczeole", pour une acre 1/2 de terre
sise à St Germain juxta terram Johannis
de Verdon (1243). - Par le même, de 10 quartiers
d'orge, 1 geline et 4 t. et 20 œufs de rente sur lesd.
"Germanus Mochearelle pour lad. terre" que
abbas ad cortillagium Herberti Le Vavassor (1244);
- par "Radulfus Marie de Sancto Germano de Chimino
", "ad usus pauperum porte ejusdem abbatis,"
moyennant 4 l. t. de 3 mines d'orge, de rente,
etc. (Mauvais état de Conservation). (1245, 6 mars).

H. 1576. (Liasse.) - 5 pièces parchemin; 1 pièce papier
1245 - 1247. - Fontenay-le-Marmion. 17e liasse. -
Remise par Roger Marmion, de Bretteville-sur-
Laize, pour la vavassorie que tiennent à Fontenay-
le-Marmion. Guillaume Florie et ses participes
des moines de Barbery, qui l'eurent du don
de Guillaume Locardel, des droits " de graverengagio
et de omnibus usuliis et de omnibus precariis
et de relevamion bus et de omnibus aliis

serviciis et de omnibus aliis rebus que possunt
vel poterunt evenire excepto quod tenentur ire
ad molendinum ad quod alii homines monachorum
de dicta villa de Fontenei Le Marmion vadunt;
si vero dicti monachi proprium molendinum
habuerint, isdi tenebuntur vie sicuti omnes
alii; pro hac autem quietatione dicti monachi
tenentur reddere annuatim unitri et heredibus
meis octo sol. tur. ad festum prati prout in
cartam quam de ipsis habeo plenius annotatum
» (1245).— Donation moyennant 10 l. t. par
Guillaume Le Diâre, de Fontenay-le-Marmion,
d'une pièce de terre aud. lieu, « in loco qui
vocatur La Le, juxta terram Sancti Hermetis
et terram filiorum Rogeri Aelin, quam terram
Johannes Cani tenebat de me in feodo et
hereditate per duos sect. ord. annui redditus
in mense septembris et per unum turon. ad Natale »,
qu'il paiera désormais aux moines (1245, 6 mars).
— Dettes à l'abbaye: par Guillaume Potier,
de Fontenay-le-Marmion, d'un setier d'orge
de rente sur son ménage sis « inter masagium
Johannis Le Keu et masagium Mathei Moisson,
moyennant 6 ss. t (1246, novembre); Sceau; — par
Guillaume Le Diâcre, moyennant 22 l. t + ½ de
½ acre de terre ad crucem Guerleu, juxta terram
Willelmi de Fontenay, militis, et unam virgatam
et dimidiam subtus quarreriâs juxta terram
Odonis Cosin, et unam virgatam inter masagium
meum et masagium Hug. Burnel et duos sextarios
ordei annui reddituos » et perceur en septembre
sur son champ « de Fossa, situm juxta terram
Domini Villermi de Fontenay. » (1246, novembre);
par Guillaume Potier, de 3 vergées de terre sises

« in Burnello, inter terram Petri Burnel et terram Ric. Le Pelerin, moyennant 5 9 s. t. (1246, mars).

H. 1577. (Liasse.) – 3 pièces parchemin; 1 pièce papier. 1247. – Fontenay-le-Marmion, 18e liasse. – Dentas à l'abbaye: par Guillaume Le Diacre de « totum campum meum de Perone situm in territorio Fontenete-Le-Marmion versus magnam hogam, videlicet inter terram heredum Godefridi de supermontem et terram heredum Radulfi Godefridi » moyennant 9 l. t. 12 4 7, « prima septimana mensis aprilis », Sceau. – Par « Guillermus Cornaille » de Fontenay-le-Marmion, d'un acre de terre aud. lieu in dela des Fosseteez, moyennant 9 l. 5 s. t. (1247). – Donation par « Garinus » de Fontenay-le-Marmion », d'un setier d'orge de rente sur une pièce de terre aud. lieu « en lievetas », aboutant à la terre « Ansquetilli Walteri, de Sancto Germano (1247, mense octobris in dedicationem ecclesie de Barbereio, coram parrochia Sancti Germani de Chemino). Fragment de Sceau.

H. 1578. (Liasse.) – 6 pièces parchemin; 1 pièce papier. 1249-1253. – Fontenay-le-Marmion. 19e liasse. – Reconnaissance par « Johannes de Capite Monteo » envers Roger de Fontenay, chevalier, d'une rente de 10 s. t. à la purification N. D. et de 2 gelines à Noël, avec les aides coutumiers de Normandie, pour le tènement qu'il tient de lui (1249). – Vente à l'abbaye par Rad. Marie d'un setier d'orge de rente sur une pièce de terre in campo vosti, moyennant 50 s. t. 1249 mai; Fragment de Sceau. – Fiefle par « Guillermus de Fonteneto Le Marmion, miles »

à Robert saignourie, de « totam hereditatem abicumque sit in Domibus et in terris, quam Robertus Pantaloe dederat michi pro causa inveniendi sibi victum et vestitum » ... les d. fonds sis in Sagieta, in Hoga, in Perelle, apud Fossam Alart, moyennant une rente de 6 setiers d'orge 1251 juillet, le 12 des Cal. d'Aout. — Donation à l'abbaye par « Willermus Le Guerrier, burgensis Falesie » de toutes les aumônes qu'il tenait d'eux, « videlicet Willermum Gastel cum feodo quod tenebat de me per quatuor sext. ordei », et « Willermum Ermengart, Robertum Fromont, Willermum Flaon, Johannem Monachum, petrum Dose Paulinum de Rouvinort, familiam Medii de Sancto Germano » avec les fiefs qu'il tenaient de lui et les rentes y relatives; donation par le même d'une pièce de terre à Cintheaux (1251, vi die, Ascensionis Domini), (lacérations). — Rentes à l'abbaye: par Guillaume Le Diacre, de Fontenay — le Marmion, du champ de la fosse qu'il tenait d'eux à Fontenay « apud viam de Argentiis, inter terram domini Willermi de Fontenay, militis et terram domini Rogeri de Mesnilio Corfei, sur lequel ils percevaient 5 setiers d'orge de rente, (1252, « presentibus istis, fratre Ricardo de Stio (d'Ifs) monacho, et fratre Willermo de Argentiis, monacho, et Thoma capellano domine de Eureio, Willermo Potin, et Johanne filio domus et Philipo Colinet, et plumbi alii »). — Par le d. Guillaume le Diacre, « filius Gilleberti clerici », de Fontenay-le-Marmion, de 7 s. 1/2. t. de rente sur son menage aud. lieu « et vivario usque ad cheminum », moyennant 70. s. t. (1253).

H. 1579. (Liasse.) – 3 pièces parchemin; 1 pièce papier 12 56 – Fontenay-le-Marmion. – 20e liasse. – Vente à l'abbaye, par « Radulfus Brebenchon, de Sancto Germano de Chemino », d'un setier d'orge de rente mesure dud. lieu, moyennant 56 s.t. (mai 1256). – Confirmation par Jeanne, dame de Thury (Eurie) des aumônes et donations faites à l'abbaye et des acquisitions faite par les moines « in feodo quod fuit quondam Roberti Marmion, de Fontenelo Le Marmion, militis, cum omnibus libertatibus et dignitatibus quas dictus Robertus Marmion dicte abbatie concessit et donavit. Tamen sciendum est quod homines dictorum monachorum residentes apud Fontenei Le Marmion in feodo quod fuit quondam predicti Roberti Marmion, venient et molent ad molendinum meum ». etc. (Lacérations). (1256) juin. – Reconnaissance de rente passée par « Bellinus Potier, filius Ricardi Potier, de Fontenelo Le Marmion, » envers l'abbaye, pour une terre qu'il tient des moines en fief et héritage « inter viam mediam et cortillagio Sancti Germani deu chemin (1256, août).

H. 1580. (Liasse.) – 6 pièces parchemin, 1 pièce papier 1257 – 1259. – Fontenay-le-Marmion. – 21e liasse. – Remise par Petrus Seignorie, de Fontenay-le-Marmion, une partie des fonds qu'il tenait de l'abbaye, ne pouvant payer la rente qui est supprimée 1257. (Lacération). – Vente par le même à l'abbaye, pour 100 s.t., une vergée 1/2 de terre dud. lieu apud vias furedas (1257, 8 mars). – Echange entre « Guillermus-le-Dyacre, filius Gilleberti Clerici. » de le Marmion à l'abbaye, du ménage qu'il tenait d'eux

aud. lieu a vivario usque ad cheminum domini regis quod vadit ad monasterium, contre une rente viagère de 8 setiers d'orge sur la grange de l'abbaye à Quilly (1258). - Vente à l'abbaye de fonds aud. lieu par a Rog. Le Felix, de Bolon; confirmation par Pierre seignorie, de Fontenay-le Marmion (1258, 9 février); autre vente par Petronille filia Willermi Anglici (1258, 9 février).

H. 1581. (Liasse.) - 3 pièces parchemin; 1 pièce papier. 1259-1260- Fontenay-le-Marmion. 22e liasse. - Chartes lacérées de "Rogerus Marmion, miles, filius Roberti Marmion, militis (1258, 9 février). - Vente à l'abbaye par "Reginardus dictus Le Moigne, de Fontenay le-Marmion.", d'une vergée de terre aud lieu ad viam de Burnel adargillers juxta terram Johannis Le Moigne et terram Mathei Le Moigne, moyennant 60 s.t. (1259). - Donation à l'abbaye par "Henricus Marmion, filius Mauritii Marmion, militis, de 12 deniers qu'il touchait à la foire du pré sur le moulin, qui vocatur Chevrel, avec les droits qu'il possédait sur led. moulin, "sciendum est quod ego presentem cartam in presentia conventus super altare Beate Marie virginis obtule et presenta. (1259, 6 février).

H. 1582. (Liasse.) - 2 pièces parchemin; 1 pièce papier. 1259.- Fontenay-le-Marmion. 23e liasse. - Fieffe par Guillaume (Bernard) de fonds aud. lieu (1259 Septembre), (lacéré).

H. 1583. (Liasse.) – 3 pièces parchemin ; 1 pièce papier. 1260-1262. – Fontenay-le-Marmion, 24e liasse. – Donation par Roger Marmion, de Bretteville-sur-Laize, chevalier, du moulin de Chevrel moyennant rentes (lacérations) ; (1260, avril). – Confirmation par Jeanne, dame de Thury, des aumônes et donations faites à l'abbaye et des acquisitions des moines dans le fief qui fut à Robert Marmion, de Fontenay-le-Marmion 1261. juin. Fragment de sceau. – Vente à l'abbaye par "Reginardus dictus Le Hoigne de Fontenay-le-Marmion, d'un setier d'orge de rente moyennant 60 s.t (1261, 2 février).

H. 1584. (Liasse.) – 6 pièces parchemin ; 1 pièce papier. 1262-1263. – Fontenay-le-Marmion. 25e liasse. – Accord entre Jeanne dame de Thury, fille de Raoul Tesson et l'abbaye, en raison du moulin Chevrel, sis à Fresney le Puceux (1262). – Echange entre "Helloinus Potier, filius Ric. Potier, de Fontenay-le-Marmion, et l'abbaye, de deux pièces de terre aud. lieu "in dela que vocatur La Blaverole, inter terram familie parvi domini et terram domini Rogeri De Hemiltorfei militis qu'il tenait d'eux en fief, l'autre pièce aud. lieu "in dela que vocatur Fossa Adalart", qu'il acheta de Jean dit Le Hoigne, contre le manoir de l'abbaye, nommé Manerium au diacre, aud. lieu, "inter cheminum domini regis et masnagium Roberti Hug.", qu'il tiendra des religieux "quietum a monta sicut et ipsi" sous une rente annuelle de 6 d.t. et 1 chapon (1252, 3 mars). – Vente à l'abbaye par Jean Elin, de Fontenay-le-Marmion, d'une pièce de terre aud. lieu, moyennant 13 l. ½ s.t (1262,

3 mars). Fragment de Sceau. — « Hoc est tes Pirorium sigilli Helloti Potier, armigeri, filii Ricardi Potier de Fonteneto Le Marmion, cum quo sigillavit quasdam cartas abbati et conventui Beate Marie de Barbereio loquentes de dimissione et traditione duarum peciarum terre pro ex cambio manerii quod vocatur manerium au diacre, et quia aliàs cartas nunquam de predicto sigillo sigillaverat, communi assensu duarum parcium traditum est abbatie Beate Marie sancti Andree de Goufer custodiendum actum anno domini LX^mo tercio. » — Vente à l'abbaye par Radulfus dictus Labe, de sancto Germano de Chemino, de l'assentiment de Mathieu, son frère, curé de Secqueville, d'une pièce de terre à Fontenay-le-Marmion, in dela que vocatur torta rea, inter terram Ricardi Le Pelerin et terram Radulf. Portalbe nepotis mei », moyennant 10 l. t. (1203, avril).

H. 1585. (Liasse.) — (Pièces) 6 parchemin; 1 pièce papier. 1264-1277. — Fontenay-le-Marmion. 2e liasse. — Autorisation par Jeanne, dame de Ehuy, à l'abbaye, d'acheter dans son fief de Fontenay-le-Marmion 50 s. t. de rente (1264, 5 mars). — Reconnaissance par Robertus Gate, de Fontenay-le-Marmion, envers Guillaume de Londelle, bourgeois de Caen, et Pierre dou Londel, son fils, de rente pour une masure sise à Roquencourt a inter terram Radulfi de Verdelon et querimum domini regis et pour une acre de terre sise ad nigras aquas, juxta terram Roberti filii Aude et terram Willermi Portebof etc... a 1267 avril » coram parrochia de Fontenay

Marmiun. – Vente de lad. rente et autre par Pierre
deu Londel, bourgeois de Caen, à Guy dit Piton,
bourgeois de Falaise (1269). – Reconnaissance
de rente passée par Gillebertus Le Brebencon,
de sancto Germano de Quemino, en faveur de
l'abbaye en échange D'une autre que les
religieux avaient à Secqueville du don de sa
mère sur une pièce de terre sise as Argilliers
(1272, mars). – Vidimus par l'official de Bayeux
en 1274, de chartes de Raoul Cesson, sans
date (c.f. H) et de Jeanne, dame de Bury
1261 (cf. H. 1583). – Vente à l'abbaye par
Helloynus dictus Potier, armiger » de 10 quartiers
d'orge de rente, 1 chapon et 8 d. que lui
faisait Raoul Burnel, moyennant 10 l. t. (1276,
9 mars).

H. 1586. (Liasse.) – 4 pièces parchemin, 1 pièce papier.
1277-1283 – Fontenay-le-Marmion. 2e liasse.
Vente à l'abbaye par Jean dit Le Noine, de
Fontenay-le-Marmion, d'une pièce de terre
aud. lieu (1277, novembre). – Ventes à l'abbaye
par Jean dit Leseure, « ad usum pauperum
de portam eorum venientium, D'une
vergée de terre à Fontenay-le-Marmion,
qu'il tenait d'eux, ad forgues vers »,
moyennant 65 s. t. (1277, 8 février); – par « Rad
dictus Potier, de Fonteneto le Marmion, armigeri »,
pour 12 l. t. de 2 setiers D'orge de rente
(1283, octobre).

H. 1587. (Liasse.) – 6 pièces parchemin ; 1 pièce papier.
1284 - 1289 - Fontenay - le - Marmion. 28e liasse. –
Donation à l'abbaye par « Willermus de Fonteneto, armiger, dominus de Mesnillo Eoffredi, de 20 s.t. de rente sur la moitié du moulin de Labou, paroisse de Fontenay - le - Marmion (1284, octobre). – Ventes à l'abbaye : par Johannes Andree et Droetus Andree, fratres, pour 35 s.t., d'une mine d'orge de rente sur une pièce de terre aud. lieu en la Blavereoule 1284 (mutilations) ; – Par Guillaume Bernard de rente assise aud. lieu (1285 mars). – Vente par Guillaume Darel, de Fontenay - le - Marmion, à Thomas Lauvin, « de Cremeto le Puceux » d'une pièce de terre à Fontenay (1287 octobre). – Donation à l'abbaye par « Benedictus dictus Gonnor » de fonds sis aud. lieu 1288, 9 janvier. Mauvais état de conservation. – Vente à l'abbaye par Robert et Geoffroy dits Le Noine, frères, de deux pièces de terre leur appartenant aud. lieu « as vees forques » et « juxta terram Johannis Reginaldi et terram domine de Mesnillo Eoffredi, » moyennant 9 l. 10 s.t. (1288,

H 1588. (Liasse.) – 4 pièces parchemin ; 1 pièce papier
1292 - 1297 - Fontenay - le - Marmion. 29e liasse. –
Bail à fieffe et héritage par « Hellot de Fontenel, escuier... à Robin Potier, mes nevous, d'une partie d'un manoir « qui fu Rad mon frere jadis pere au dit Robin etc. » (1292 novembre). – Confirmation à l'abbaye par Jean Marmion, écuyer, seigneur de Bretteville-sur-Laize de tout le droit qu'il avait sur

5 acres de terre à Fontenay-le-Marmion, que tiennent Pierre Gate et ses participes, de Roquencourt et quittant Robert Geoffroi de hommage et des services lui appartenant 1295, (ides de Juillet).— Reconnaissance de rente passée en faveur de l'abbaye par Jean et Robert dits Canuz, frères, pour un ménage à Fontenay-le-Marmion tiefe aupd. frères, dont l'aîné prêtera hommage (1295, août).— Echange entre Pierre Clément, fils de feu Geoffroy Clément « adhuc in minori etate, pro meo proprio commodo, de consilio propinquorum amicorum meorum scilicet domini Roberti, rectoris ecclesie de Fonteneto Marmionis, et Stephani Clementis, fratum predicti Gaufridi patris mei quinquidem fratres pro me hoc coram parrochiam statuentes, tali modo quod dictus rector meus ductor fuit, dictusque Stephanus fidejussor », et l'abbaye, d'une pièce de terre à Barbery « apud Bissones Gervasii » contre une terre à Fontenay-le-Marmion in valle de Roquencort. Déclaration conforme desd. oncles (1296, 7 février).

H. 1589. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 1 pièce papier. 1300 - 1314. — Fontenay-le-Marmion. 30 = liasse. — Donation à l'abbaye par Robert dit Clément prêtre « rector ecclesiarum sancti Hermetis de Fonteneto Marmionis et Sancti Germani de Chemino », de son manoir de Fontenay-le-Marmion (1299, 1300 janvier).— Reconnaissance de rente envers les abbayes de la Trinité de Caen et de Barbery par « Johannes Bernart, de Sancto Germano de Chemino ... ratione trium acrarum terre sitarum in masura

et terra laborabo apud sanctum Germanum de Chemino (1309, novembre). – Vente devant Raol Mulet, tabellion juré pour le vicomte de Falaise, par Raol Le Norne, de Fontenay-le-Marmion, à M. Jean de Fontaines, personne de Cournebu, d'hébergements sis aud. lieu (1314).

H. 1590. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin; 1 p. papier.

1181-1535. – Fontenay-le-Marmion. – 31e liasse. – Donation devant Raoul Mulet, tabellion sous le vicomte de Falaise, par Jean de Fontaines « persona de Cornebu », aux religieux de Barbery, à l'usage des pitances de biens sis à Fontenay, à charge de services religieux (1314, samedi après la « Epph. ») ; – Donation par Raoul Potier autrement dit Hellot, de Fontenay-le-Marmion, de tout le droit qu'il pouvait avoir sur les biens possédés par les moines dans son fief (1316, mars) y joint, mémorial de Robert Recuchon, chevalier, bailli de Caen, concernant la reconnaissance dud. acte par led. Potier en l'église de Caen le mardi avant la N.D. en mars 1316 (v. s.). – Copie de la remise faite devant Robert Recuchon, bailli de Caen, par Robert Bertran chevalier seigneur de Fontenay-le-Marmion, aux religieux de Barbery de ses droits, à cause de sa seigneurie, sur leurs biens dans les paroisses de Barbery, Bretteville sur Laize, Fresney-le-Puceux et Fontenay-le-Marmion et à charge de services religieux (1317), contenant vidimus et charte de Robert Marmion (1181), de Guillaume Bertran, seigneur de Fontenay-le-Marmion et de Faugernon (1288), etc., led. copie collationnée

sur l'original à la requête des d. religieux par Jean Launay et Godfroy Raul tabellions au siège de Cournebu (1355). - Ratification devant Raoul Mulet, tabellion sous Jean Berenger, garde du sel de la vicomté de Falaise, par Laurence déguerpie de Guillaume Le Roup dit Mousquet de la vente par lui faite aux religieux de Barbery de terre (1324).

H. 1591. (Liasse) - 5 pièces parchemin, 1 p. papier.
1314 - 1332 - Fontenay-Le-Marmion - 32e liasse - Vente devant Raoul Muler, tabellion sous le vicomte de Falaise, par Guillaume Polin et Emmes sa femme aux religieux de Barbery, de 1 septier d'orge de rente (1314, mercredi après les Brandons). - Reconnaissance devant Jean D'Esquetot prêtre garde du sel de la vicomte de Caen, par Raoul Bonifache, clerc, de St Germain du Chemin de la vente par lui faite aux religieux de 1 vergée ½ de terre (1322-v.s.). - Vente devant Raoul Muler tabellion sous Jean Belenger, garde du sel de la vicomté de Falaise par Mathieu Dautier et Germaine sa femme de St Germain du Chemin, aux religieux de 3 mines d'orge de rente (1324). - Donation par Robert Marmion de 2 setiers d'orge de rente (1330, mars). - Donation devant Henri Muler tabellion à Caen par Jean Bonnart dit Homme, aux religieux de 5 pièces de terre à charge de services religieux (1332).

H. 1592. (Liasse.) — 6 pièces parchemin. 1 p. papier.
1331-1342 — Fontenay-le-Marmion. — 33e liasse.
— Vente devant : Jean Bardel clerc tabellion sous Jean Bérenger, garde du scel de la vicomté de Falaise par Jean, aux religieux de Barbery de terre (1331). — Guillaume Dubeil garde du scel des obligations de Caen par Jean Le Coq aux religieux de ½ vergée de terre (1334). — Bardel, tabellion sous led. Bérenger, par Robert Gonnor aux religieux d'une pièce de terre (1335-v.s.). — Jean Moulinier, commis sous Guillaume Du Eil garde du scel des obligations de la vicomté de Caen par Jean Le Prouz aux religieux d'une pièce de terre en jardin (1336). — Reconnaissance devant led. Guillaume Du Eil par Michel de Leize et Richarde sa femme, aux religieux d'une pièce de terre (1336). — Vente par Guillaume Gonnor et Macée de la paroisse de « Moye » à Johannet Quiray et à ses hoirs de pièces de terre (1342).

H. 1593. (Liasse.) — 3 pièces parchemin. 1 p. papier.
1345-1375 — Fontenay-le-Marmion — 34e liasse — Vente devant : Guillaume Angot clerc tabellion sous Thomas Bertin garde du scel de la vicomté de Falaise par Guillaume Le Moine dit Darel aux religieux Barbery, de 3 mines d'orge de rente (1345, 3 avril). — Pierre Le Sénéchal clerc juré sous Raoul Rouillart garde du scel des obligations de la vicomté de Caen par Raoul de Cherisye aux religieux de Barbery de rente (1374, 26 mars). — Richard Longlois tabellion sous led. Rouillart par Jeanne déguerpie de feu Jean de Bion, de Bretteville-

sur-Laize, fille de feu Robert Duval et Richard Le Cachorel et « Jouhenne », sa femme nièce dudit feu Robert Duval, auxdits religieux de tout ce qui peut leur revenir de la succession dudit Duval (1375 v. s).

H. 1594. (Liasse.) — 2 pièces parchemin ; 2 pièces papier.

1389-1392 — Fontenay-le-Marmion — 35e liasse. — Mandement de Guillaume de Bion, lieutenant de Ricard de Houditot, bailli de Caen, concernant procès des religieux contre le seigneur de Fonteray pour troubles dans leurs possessions (1389). — Reconnaissance faite devant Geoffroy Anquetil clerc tabellion au siège de Bretteville et Cournebu, par Guillaume Le Moigne dit Durel de la vente par lui faite à Robert Anquier de terre (1392).

H. 1595. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 1 p. papier.

1399 — Fontenay-le-Marmion — 36e liasse. — Reconnaissance devant Geoffroy Anquetil clerc tabellion sous Nicolas Houdin clerc garde du scel des obligations de la vicomté de Falaise par Jean Benart de la cession par lui faite à Pierre et Jean Le Roullier frères, d'une maison avec cour et jardin.

H. 1596. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 1 p. papier.

1284-1380 — Fontenay-le-Marmion. — 37e liasse. — Reconnaissance devant le bailli de Caen par Pierre Guisle, de « Beilley et Jeanne sa femme de la remise

faite aux religieux de Barbery, de la fieffe qu'ils tenaient (1284, le dimanche devant la fête St Gire). - Vente devant Guillaume Angot tabellion, par Robin Actes, aux religieux d'une maison (1361). - Fieffe devant Pierre Angot, tabellion sous Jean Le Cantelier, prêtre, garde des sceaux de la vicomté de Falaise, de 3 vergées de terre, à Robert Agnès par Guillaume Poret et Perrote sa femme (1366). - Vente devant le même à Jehannet Le Candelier par Raoul Ringuères de pièces de terre (1367-v.s). - Reconnaissance devant le même par la veuve Robin Ottes, au nom de Jehannet Le Candelier son fils mineur de la fieffe à elle faite par les religieux de Barbery, de pièces de terre (1368). - Fieffe par lesd. religieux à Michel Vautier d'un hébergement (138...).

H. 15 97. (Liasse.) - 1 pièce parchemin, 1/2 papier.
14 06 - Fontenay-le-Marmion - Liasse 38 -
Donation devant Geoffroy Anquetil tabellion au siège de Bretteville-sur-Laize et Cournebu par Jean Legris dit Légier, aux religieux de Barbery de 5 sols de rente à prendre sur tous ses biens et à charge de services religieux.

H. 1598. (Liasse.) - 2 pièces parchemin, 1 p. papier.
1413-1416 - Fontenay-le-Marmion - 39e liasse - Transaction devant Geoffroy Anquetil tabellion sous Guillaume Lerondel clerc tabellion au siège de Bretteville-sur-Laize et Cournebu, entre les religieux de Barbery

et Geoffroy Desloges, prêtres, concernant en saisie de récoltes de blé par eux faite (1413).— Vente devant Jean Anquetil clerc tabellion au dit siège par Jeanne de Guerpie de Robert Le Petit à Guillemette Hervieu fille de feu Simon Hervieu, de rente (1416).

H. 1599. (Liasse). — 3 pièces parchemin, 1 p. papier. 1432-1438 — Fontenay-le-Marmion. — 4e liasse. — Echange devant Thomas de Bray, clerc, tabellion du Thuit sous Roger Le Boutier vicomte de St-Silvin et le Thuit entre Samson Benart et Guillaume Benart de pièces de terre (1432). — Vente devant le même par Jean Couture le jeune à Massieu Loir et Perette sa femme, de rente (1433 v.s.). — Guillaume de Vernay, clerc tabellion à Caen, sous James Dryland écuyer garde du scel des obligations de la vicomté de Caen, par Jean Couture l'aîné à Jean Levêque bourgeois de Caen de rente (1438).

H. 1600. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 2 pièces papier. 1448-1451 — Fontenay-le-Marmion. — 41e liasse. — Donation devant Thomas de Bray, clerc tabellion ès mettes des sièges de Bretteville-sur-Laize et Bourneau par Jean Le Gascoing aux religieux de Barbery d'une pièce d'une pièce, à charge de services religieux (1448, 6 avril). — Ratification par Jean, Sire de Fontenay vicomte de Falaise et de Fontenay-le-Marmion, chevalier, conseiller et chambellan du Roi, des donations faites

par ses ancêtres aux dits religieux (1451). – Vente devant Jean Gosselin clerc tabellion ès mettes du Chuit sous Jean Auzeré écuyer vicomte de St-Silvain et du Chuit garde du scel des obligations de lad. vicomté par Jean Le Bon et Jeanne sa femme, de St-Martin-de-Fontenay à Raoul Le Roy, et Henrye, sa femme de N. D.-de-Laize de 12 boisseaux d'orge de rente (1451). –

H. 1601. (Liasse.) – 1 pièce parchemin. 1 p. papier.
14 85 – Fontenay-le-Marmion – 4e liasse. – Donation devant Jean Le Sénéschal et Jean Villequin tabellions au siège de Bretteville et Tournebu sous Macé Davois garde des sceaux de la vicomté de Falaise par Thomas Guérin et Rose sa femme aux religieux de Barbery, de tous leurs biens à charge de services religieux.

H. 1602. (Liasse.) – 3 pièces parchemin. 1 p. papier.
1389-1504 – Fontenay-le-Marmion. 4e liasse. – Reconnaissance devant Jean de Pescoville, tabellion au siège de Bretteville sur Laize et Tournebu par Michel Coste, de St-Germain du Chemin, à Jean Desloges de St-Aignan de Cramesnil, de 24 sols tournois de rente (1389). – Vente devant: Jean Le Sénéschal et Charles Turpin tabellions aud. siège par Jean Vigor aux religieux de Barbery de 3 boisseaux de froment de rente (1493 v. s.). – Charles Turpin et Pierre Foucher tabellions au. siège de Tournebu par Jean Roussel aux d. religieux de 10 sols tournois de rente (1504).

H. 1603. (Liasse.) - 2 pièces parchemin. 1 p. pap.
1506-1509 - Fontenay - le - Marmion - 4 4e liasse. -
Donation devant Charles Turpin et Pierre Foucher
tabellions au siège de Tournebu par Martin Levasque
écuyer sieur de Jacomesnil aux religieux de
Barbery de 2 boisseaux de froment de rente
à charge de services religieux (1505 v. s). -
Transaction devant Michel Millon et Pierre
Deutart tabellions au siège de Bretteville - sur -
Laize entre les religieux de Barbery et
Jean Elini de Fontenay - le - Marmion sur la
possession d'une pièce de terre (1519).

H. 1604. (Liasse.) - 3 pièces parchemin; 47 pièces
papier.
1181 - 1683 - Fontenay - le - Marmion. - 45e
liasse. - Enconent Richard. - Extraits des plets
de Falaise pour le siège de Bretteville et Tournebu
devant Charles Connart et Guillaume Osmond,
écuyer, lieutenants généraux du vicomte de
Falaise concernant les décrets requis par les
religieux de Barbery, de divers biens pour
paiement d'arrérages de rentes (1528-1529). -
Transaction devant Jacques Levavasseur et
Guillaume Binet tabellions en la vicomté
de Falaise pour le trait de la sergenterie
aux Bruns entre Guillaume Dionis et Paul
Catherine sur la possession d'une portion de
terre (1593). - Vente devant Pierre Dujardin
et François Benard tabellions aux sergenteries
d'Argences Croarn et Varaville par Paul
Catherine fils Pasquier à Pierre Raullin bourgeois
de Caen d'une maison avec cour et jardin
(1597). - Extrait des plets de la terre et seigneurie